GM 63153

Travaux d'exploration 2004-2006, propriété Barraute

Documents complémentaires

Additional Files

Licence

License

Cette première page a été ajoutée au document et ne fait pas partie du rapport tel que soumis par les auteurs.

Énergie et Ressources naturelles
Québec

Robert J. Tremblay, géologue

PROPRIÉTÉ BARRAUTE RANG VII

RAPPORT
TRAVAUX D'EXPLORATION 2004-2006

CANTON DE BARRAUTE
DISTRICT MINIER DE VAL D'OR
S.N.R.C. 32C/12

REÇU AU MRNF
18 JUIL. 2007
DIRECTION DES TITRES MINIERS

Ressources naturelles et Faune, Québec
13 SEP. 2007
Service de la Géoinformation
GM 63153

6 1C

Val d'Or, Québec
Le 15 juillet, 2007

Robert J. Tremblay
géologue

692681

AVANT-PROPOS

Ce rapport a pour objet les résultats des travaux d'exploration complétés de 2004 à 2006 sur la propriété Barraute Rang VII. Ces travaux font suite aux efforts d'explorations initiés en 2001 sur un intrusif syénitique tectonisé, pyritisé et aurifère.

3421856 Canada Inc.
107 du Zéphir, Val Senneville-Val d'Or
Québec J0Y 2P0

SOMMAIRE

La propriété Barraute Rang VII est située à 50 km au nord de Val d'Or, dans le feuillet SNRC 32 C/12. Elle est constituée de 6 claims miniers, couvrant une superficie de 255 hectares.

La propriété recouvre un intrusif syénitique dans lequel un ancien indice comporte des minéralisations d'or, cuivre et molybdène dans une veine de quartz. Des travaux d'exploration en 2001 et 2002, dont des forages, avaient permis de déterminer que cette veine était logée dans une zone cisaillée et altérée ; et que la minéralisation en or atteignant 1,100 ppb (1.1 g/T), était associée à une fine pyrite disséminée dans les murs de cette veine et les environs.

En 2006, 291.9 m (957.4 pi) de forage ont été complétés dans 6 trous, afin de poursuivre les efforts de 2002, qui avaient confirmé le prolongement de la minéralisation aurifère sous l'indice.

Un des forages 2006 visait à recouper la minéralisation à une quinzaine de mètres (50 pieds) en aval-pendage de l'intersection du trou 2002. Le forage 2006 a recoupé une zone hautement anomalique en or sur 5.0 m (16.4 pi), dans laquelle les concentrations varient de 0.571 ppm à 1.340 ppm (g/T). Cette zone est encadrée de minéralisations plus faibles, mais toujours anomaliques en or, de 0.228 et 0.235 ppm.

La même année, un forage implanté sur une zone de conducteurs électromagnétiques dans la parti sud de la propriété, recoupa un intervalle de 16 m de rhyolite porphyrique, bréchique et lessivée. Celle-ci est parsemée de sphalérite et galène en concentrations variant de 0.5 à 2%, ainsi que des traces de chalcopyrite. L'analyse de deux échantillons prélevés sur cet intervalle rapporta des teneurs anomaliques de 6,180 ppm (0.62%) et 7,870 ppm (0.78%) Zn.

À ce jour, 428 m en 9 trous de forage de dimension AQ ont été complétés sur la propriété.

La propriété bénéficie d'une localisation très favorable. Le gîte, une main d'œuvre générale et spécialisée, des entrepreneurs, des équipements et services spécialisés en exploration et exploitation minière, sont tous disponibles à moins d'une heure de route de Val d'Or.

Des travaux seront nécessaires pour poursuivre l'évaluation de cette zone aurifère. Ces travaux pourraient inclure l'accroissement de la couverture du levé au magnétomètre ; des essais avec un levé de polarisation provoquée pour évaluer son efficacité à détecter la pyrite disséminée aurifère ; le prolongement de ce levé s'il s'avère efficace ; du décapage additionnel et de la cartographie géologique afin d'élucider les contrôles structuraux sur la minéralisation ; un levé d'échantillonnage des sols ; et enfin, des travaux de forages supplémentaires.

3421856 Canada Inc.
107 du Zéphir, Val Senneville-Val d'Or
Québec J0Y 2P0

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
AVANT-PROPOS	i
SOMMAIRE	ii
1.0 INTRODUCTION	1
2.0 GÉNÉRALITÉS	1
3.0 HISTORIQUE DES TRAVAUX DE FORAGES	2
4.0 DESCRIPTION DES TRAVAUX 2004 à 2006	5
4.1 Travaux 2004-2005	5
4.2 Travaux 2006	7
5.0 RÉSULTATS ET DISCUSSION	9
5.1 Travaux 2004-2005	9
5.2 Travaux 2006	12
6.0 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	15
7.0 RÉFÉRENCES	17
8.0 CERTIFICAT DE QUALIFICATION	19

TABLEAUX

I	TITRES	2
II	DESCRIPTION D'ÉCHANTILLONS PRÉLEVÉS EN 2004-2005	11
III	FORAGE DANS LE RECOUVREMENT – SOMMAIRE	11
IV	SOMMAIRE DES FORAGES 2006	12

ILLUSTRATIONS (À LA FIN DU TEXTE)

- Carte de localisation, au 1,000,000
- Carte de localisation, au 1:50,000
- Carte de claim, au 1:50,000
- Carte de localisation sur carte du gradient magnétique vertical, au 1 :50,000
- Carte de compilation 2006, au 1:2,500
- Carte Levé Magnétique, contours du champ total, au 2,500
- Carte Levé Magnétique, contours du gradient calculé, au 2,500
- Carte Levé Magnétique, profils du champ total, au 2,500

APPENDICE I Journaux de sondage, BB-06-01 à BB-06-05

APPENDICES II Sections de forage, BB-06-01 à BB-06-05, aux échelles 1:250 ou 1:500

APPENDICE III Certificats d'analyses

1.0 INTRODUCTION

La propriété Barraute Rang VII recouvre un intrusif syénitique dans lequel un ancien indice comporte des minéralisations d'or, cuivre et molybdène dans une veine de quartz et ses contacts. Des travaux d'exploration en 2001 et 2002 avait permis de déterminer que cette veine était logée dans une zone cisaillée et qu'une minéralisation de fine pyrite aurifère se retrouvait dans les murs de la veine et les environs.

Suite aux résultats encourageants des travaux 2001 et 2002, des travaux supplémentaires ont été complétés avec l'objectif de mieux cerner la distribution des zones pyriteuses aurifères. Quelques jours de travaux de géologie et prospection ont été complétés aux alentours de l'indice en 2004 et 2005. Au cours de l'été 2005, une grille fut coupée, chaînée et ensuite couverte par un levé au magnétomètre. Une vérification des anomalies à l'est, à l'ouest et au sud de l'indice aurifère, n'a pas permis d'y déceler d'affleurements, tandis qu'au nord, les anomalies furent expliquées par la présence de magnétite dans l'intrusif.

Suite aux recherches complétées en 2005, il fut vite évident que la poursuite des efforts d'explorations sur cette localité devait être par creusage de tranchées ou par forage. Ainsi, au début de l'été 2006, l'auteur planifia, organisa, lança et supervisa un deuxième programme de forage sur la propriété. Ces travaux avaient comme objectif de poursuivre l'évaluation des minéralisations retrouvées en surface et recoupées dans les forages 2002. Le programme se déroula au cours du mois de juin 2006.

Ce rapport présente les résultats des forages 2006, ainsi que les travaux de terrains complétés en 2004 et 2005.

2.0 GÉNÉRALITÉS

La propriété est située dans le district minier de Val d'Or, dans le feuillet SNRC 32 C/12. Elle est constituée de 6 claims miniers couvrant une superficie d'environ 255.7 hectares, dans le rang VII du canton de Barraute. Les titres portent les numéros 1029935 à 1029938 couvrant les lots 55 à 58 et 2022579 et 2022580, couvrant les lots 59 et 60. La propriété est détenue à parts égales par l'auteur et messieurs Robert Lamothe et Alphonse Beaudoin de Val d'Or ; les claims étant enregistrés au nom de ce dernier, tels que décrits dans le Tableau I ci-dessous.

De Val d'Or, la propriété est facilement accessible en empruntant la route provinciale 397 jusqu'au village de Barraute et en continuant vers le nord jusqu'à l'intersection du chemin des rangs VI et VII. On emprunte cette route gravelée vers l'est et ensuite vers le nord sur une distance d'environ 5 kilomètres, pour atteindre la ligne de base 8+25 S de la grille 2005. La zone d'affleurement principal est située à environ de 100 mètres à l'est du chemin.

TABLEAU I TITRES

No. Claim	Rang	Lot	Surface (hectares)	Date d'expiration/renouvellement
1029935	VII	55	42.72	2007-10-04
1029936	VII	56	42.64	2007-10-04
1029937	VII	57	42.75	2007-10-04
1029938	VII	58	42.63	2007-10-04
2022579	VII	60	42.57	2008-07-27
2022580	VII	59	42.42	2008-07-28
TOTAL			255.73 hectares	

Le centre de la zone des récents travaux d'exploration est située à environ 309500 m E et 5378000 m N en localisation par U.T.M. (en NAD 83) ; en tenant compte d'une variation de ± 2-3 m des mesures dans l'axe est-ouest et ± 7-10 m dans l'axe nord-sud.

La propriété est recoupée par une ligne de chemin de fer du Canadien Nationale, tandis qu'une ligne hydro-électrique passe à moins de 4 km de la propriété, le long du chemin des rangs VI et VII. L'eau pour des opérations de forages est disponible du petit ruisseau qui traverse la partie sud de la propriété, à moins de 600 mètres de la zone des indices.

La zone aurifère occupe une zone d'affleurements d'environ 150 m de longueur (axe est-ouest) et 25 m de largeur (axe nord-sud). Les terrains immédiats sont ponctués d'une seule zone d'affleurements et ce, dans la partie nord de la grille. Le terrain y est sablonneux et le relief accidenté, atteignant 5 à 6 m tout au plus. Le mort-terrain y est peu épais et de l'ordre de 1-3 m. La portion nord-est de la propriété est marquée d'un terrain plat, humide et mal drainé, tandis qu'au sud et à l'ouest, le terrain est plat mais bien drainé. L'épaisseur du recouvrement dans ces régions est de l'ordre de 6 à 10 m. Quelques petits affleurements ont été observés à la croisée du chemin d'accès et du ruisseau décrit auparavant, tandis que des affleurements furent rapportés près de la bordure sud de la propriété. Ces derniers n'ont pas été examinés par l'auteur.

La propriété bénéficie donc d'une localisation très favorable. Le gîte, une main d'œuvre générale et spécialisée, des entrepreneurs, des équipements et services spécialisés en exploration et exploitation minière, sont tous disponibles à moins d'une heure de route, de Val d'Or.

3.0 HISTORIQUE DES TRAVAUX DE FORAGES

Des recherches dans les dossiers d'explorations ont permis d'établir que cinq trous de forages ont été implantés dans les environs de l'ancien indice Au-Cu-Mo, avant l'acquisition des claims par les présents détenteurs. Tous les trous avaient comme seul objectif, l'évaluation de la veine de quartz.

Des recherches sur le terrains ont permis de localiser un seul des anciens trous. Celui-ci, le 92-2, est toujours visible dans le roc à moins de 25 m de la veine de quartz de l'ancien indice.

En 1966, Bargold Mines Ltd. aurait foré deux trous dans la syénite aux alentours de l'indice. On y rapporta la présence de molybdène et chalcopyrite, mais aucune analyse pour l'or.

En 1978, Brominco Inc. fora un trou près de l'ancien indice. On rapporta une teneur de 0.2% Mo sur une longueur de 0.8 m, dans une syénite portant également des traces de chalcopyrite. Le trou aurait traversé le contact entre l'intrusion syénitique et les volcanites acides à basiques, dans lesquelles on rapporta la présence de pyrite, chalcopyrite et magnétite.

En 1992, trois trous furent complétés sur la propriété, dont un tout près de l'ancien indice. On nota la présence de syénite fortement altérée et de la pyrite en traces jusqu'à 1%, mais très peu d'échantillons furent prélevés. Dans le trou 92-2, près de la veine de quartz, on rapporta trois veines avec 2-4% Py-Mo, dont deux furent vérifiées par un seul échantillons. L'analyse de cette échantillon titra 1.10 g/t sur 0.76 m. Le 92-1, implanté plus loin et toujours dans la syénite, recoupa également de fortes altérations. Un seul échantillon fut prélevé parmi les zones altérées et malgré la présence de sulfures en traces, une teneur anomalique de 0.6 g Au/t (600 ppb) fut obtenue. Un autre échantillon prélevé dans le basalte au sud, rapporta 0.45 g/t (450 ppb) Au sur 1.5 m, dans une zone d'altération à texture bréchique, avec fragments siliceux possiblement composés de syénite. Aucun échantillon fut prélevé dans le trou 93-3.

Malgré qu'une forte altération en séricite, silice, chlorite, hématite et localement en épidote, est rapportée dans la plupart des journaux des anciens sondages, on ne trouve aucune mention de pyrite disséminée en concentrations plus élevées que 1%. Telle que décrit plus bas, la concentration de pyrite aurifère observée en forages 2002 et 2006, varie de 1 à 7%, et peut atteindre 10% sur des intervalles centimétriques. Elle est disséminée, de très fine granulométrie (souvent poudreuse) et dans la roche altérée, est localement difficile à repérer à l'œil nu. Sous un mauvais éclairage ou autres mauvaises conditions de travail, elle pourrait facilement passer inaperçue.

En automne 2002, des travaux complétés sur le prolongement orientale de la veine de quartz, menèrent à la découverte d'une minéralisation aurifère associée à des quantités appréciables de pyrite disséminée. Ainsi, des teneurs atteignant 445 et 879 ppb ont alors été obtenues d'échantillons ponctuels contenant de 2 à 7% de pyrite et 2-3% de magnétite en fines disséminations, localement accompagnées de 0.5 à 1% de chalcopyrite-molybdénite. La pyrite aurifère fut observée dans les murs de la veine, mais également à plusieurs mètres de celle-ci, dans une zone de cisaillément silicifiée, séricitisée, chloritisée et faiblement hématisée.

En raison des difficultés d'échantillonnage liées à la surface plutôt plate de l'affleurement et à la dureté et compétence de l'intrusif, des travaux de dynamitage ont été complétés pour faciliter l'examen et l'échantillonnage de ces zones pyriteuses. L'analyse d'échantillons ponctuels prélevés à des intervalles variant de 40 à 50 cm dans la tranchée principale, a rapporté des teneurs en or atteignant 1100 ppb.

En raison des résultats très encourageants obtenus en 2002, un court forage aux diamants (BB-02-01) fut implanté sous la tranchée ci-dessus. Un autre trou (BB-02-02) fut complété à environ 100 mètres au SSE, sur une autre zone pyriteuse et anomalique en or. Enfin, un troisième trous (BB-02-03) fut implanté quelques 550 m plus au sud, sur un horizon pyriteux-graphiteux coincidant avec une zone de conducteurs électromagnétiques terrestres et aéroportés. Les résultats de ces forages, ainsi que les travaux de surfaces qui les ont précédés, sont décrits dans des rapports précédents (Tremblay, 2002, 2003).

Le forage BB-02-01, implanté près de la ligne 5+50 E, avait comme objectif de recouper la minéralisation à une profondeur verticale d'environ 15 mètres. D'une longueur de 50 mètres, le trou a mis à jour des teneurs anomaliques en or (>342 ppb/0.01 oz Au/t) sur quatre horizons distincts. Le plus important de ceux-ci constitue l'aval pendage de la zone exposée dans la tranchée et rapporta des teneurs atteignant 813 ppb sur 0.85 m. Tel qu'observé en surface, l'or y est associée à la présence de pyrite et magnétite disséminées, en concentrations variant de 1 à 7%, mais pouvant atteindre 10% sur des intervalles centimétriques.

L'intervalle minéralisé présente une schistosité faible à modérée et une texture fortement altérée d'apparence lessivée. L'altération en silice y est de moyenne à forte intensité, l'altération en séricite et chlorite de moyenne intensité et l'altération en hématite et épidote, de faible intensité. La minéralisation, recoupée sur une longueur de 5 mètres, pend vers le nord à 80° Localement, elle comprend des traces de chalcopyrite et de molybdénite.

Le trou BB-02-02, implanté près de la ligne 6+50 E, avait comme objectif d'évaluer une autre zone d'altération dans la syénite, dans laquelle des valeurs d'or atteignant 879 ppb avaient été obtenues d'échantillonnage ponctuel dans une ancienne tranchée. Le forage rapporta des valeurs d'or erratiques et plus faibles, atteignant 415 ppb.

Enfin, le trou BB-02-03, tel que prévu, a intersecté des volcanites acides fortement pyriteuses et localement graphitiques. Seules des teneurs négligeables en or ont été obtenues de l'analyse de quelques échantillons prélevés dans ce trou.

Traversant la portion sud de la propriété, la zone conductive recoupée par ce forage avait été l'objet de quelques forages en 1966 par Bargold Mines Ltd. On y rapporta un épais horizon de rhyolite bréchique hôte de faibles minéralisations de zinc, cuivre et plomb. Ces formations géologiques s'apparentent à celles de la mine d'argent-zinc Barvue plus à l'ouest et indique un certain potentiel pour des sulfures massifs volcanogènes, dans cette partie de la propriété.

4.0 DESCRIPTION DES TRAVAUX 2004 à 2006

Une description des travaux de terrains complétés de 2004 à 2006 et de leurs objectifs, sont présentés ci-dessous.

4.1 Travaux 2004 et 2005

En automne 2004, une journée de cartographie géologique et prospection fut complétée par l'auteur assisté de monsieur Alphonse Beaudoin. Les travaux visèrent deux objectifs bien distincts et touchèrent les lots 56 et 57, ainsi que la moitié ouest du lot 59.

Un premier objectif était de localiser des affleurements, sub-affleurements ou des blocs erratiques de sources locales, à l'ouest de la zone d'affleurement des indices aurifères. Sur la grille 2005, la zone des travaux 2004 couvrait la surface de terrain comprise entre la ligne de base 8+25 S et la station 5+25 S, et les lignes 700 E et 1200 E. Un ancien levé au magnétomètre indiquait la présence de fortes anomalies dans cette portion de la propriété. Cinq échantillons furent prélevés sur des blocs angulaires de source possiblement locale.

Un deuxième objectif consistait à examiner l'affleurement qui s'étend à l'est et au sud-est de la tranchée dynamitée en 2002, pour tenter d'y localiser le prolongement de la zone de pyrite disséminée aurifère. Deux échantillons furent prélevés, un à environ 12 m à l'est de la tranchée et l'autre à environ 15 m au sud-est de ce dernier.

En mai 2005, un total de 9.2 km de lignes ont été coupés et chaînés dans le but de couvrir la zone d'intérêt et ses extensions géologiques vers l'est et vers l'ouest. La grille consiste d'une ligne de base orientée est-ouest et des lignes transversales orientées nord-sud espacées au 50 mètres, le tout piqueté et chaîné au 25 mètres.

En juin de la même année, un levé au magnétomètre fut complété sur toute la grille par la firme Géophysique TMC de Val d'Or. Les données recueillies furent ensuite traitées pour produire des cartes contours du champ magnétique total et du gradient calculé, ainsi qu'une carte profils du champ total, toutes au 2,500. Celles-ci sont insérées en pochette, à la fin du texte.

Les lectures magnétiques ont été prises à un espacement de 6.5 mètres tout au long du levé. Les données obtenues furent ensuite corrigées avec les données recueillies d'une station de base enregistrant les variations diurnes.

Toujours en juin, du dynamitage fut complété sur six emplacements situés à l'ouest, au sud, à l'est et au sud-est de la tranchée dynamitée en 2002. La surface de ce grand affleurement est plutôt plate et ne permet pas un bon examen et échantillonnage de l'intrusif syénitique. Le but du dynamitage était de compléter un examen plus complet de cet intrusif, de rechercher le prolongement de la zone de pyrite disséminée aurifère et d'échantillonner de façon plus complète et représentative, la minéralisation observée et échantillonnée en 2004. Cette année, un échantillon recueilli avec difficulté d'un affleurement à surface plate situé à environ 12-13 m de la tranchée 2002, avait rapporté 459 ppb Au en analyse. Les travaux de dynamitage ont été complétés par Prospection Gé-An Inc. de St-Mathieu. La position des sites dynamités et échantillonnés est illustrée sur la carte de compilation en pochette.

En plus d'avoir supervisé et participé au dynamitage, une journée de cartographie géologique et prospection fut complétée sur la nouvelle grille, par l'auteur et monsieur Alphonse Beaudoin. Ces travaux visèrent la zone d'anomalies magnétiques située à l'est et des indices aurifères, ainsi que les anomalies ponctuelles au nord et nord-ouest. Le roc bien exposé par le récent dynamitage fut également examiné par l'auteur au cours de cette journée de prospection. Un échantillon représentatif (837857) de la minéralisation fut prélevé et envoyé pour analyse.

En novembre 2005, deux journées de forages de recouvrement ont été effectuées sur deux anomalies magnétiques définies par le récent levé ; l'une à l'est de l'indice et l'autre à l'ouest. Des trous verticaux ont été complétés à des intervalles réguliers à l'aide d'une foreuse de type Cobra, pour déterminer la profondeur du mort-terrain et évaluer la possibilité d'y exposer le roc par creusage de tranchées. Les travaux ont été complétés par messieurs Robert Lamothe et Alphonse Beaudoin de Val d'Or, sous la direction et supervision de l'auteur. Ces individus bénéficient de plusieurs années d'expérience dans ce type de forage. Ainsi, 14 trous ont été forés sur les lignes 3+50 E et 7+00 E, tels que décrits dans le tableau ci-dessous.

Un échantillon du recouvrement glaciaire reposant sur le socle rocheux (till de base) fut prélevé dans chacun des trous avec l'aide de tiges et un appareillage spécialement conçus pour l'échantillonnage du mort-terrain. Ceci dans le but de déterminer si il y avait enrichissement en or de ce matériel au-dessus et en aval glaciaire des deux anomalies. Quatorze (14) échantillons furent donc prélevés et envoyés à l'analyse pour l'or au Laboratoire Bourlamaque Ltée à Val d'Or. Les résultats de ces travaux sont présentés dans un tableau dans la section suivante.

4.2 Travaux 2006

En 2006, un programme de forage fut organisé et complété pour poursuivre les efforts de forages de 2002. Le contrat de forage fut alloué à monsieur Robert Lamothe de Val d'Or qui dirigea tous les aspects des travaux de forages. Monsieur Alphonse Beaudoin, également de Val d'Or, assuma pour sa part les fonctions d'aide-foreur.

En tout, 291.9 m (957.4 pi) de forage a été complété dans 6 trous, dont un qui n'a pas atteint le socle en raison du coinçage des tiges dans un mort-terrain parsemé de gros blocs glaciaires.

L'équipement utilisé pour les sondages comprenait une foreuse conventionnelle 'wireline' montée sur véhicule à chenille de type Muskeg, ainsi qu'un deuxième Muskeg pour le transport des tiges de forages, de la pompe à eau et des boyaux. Un véhicule tout terrain (VTT) fut utilisé pour la sortie journalière des boites de carottes et pour la surveillance et le ravitaillement de la pompe à eau. L'eau pour les opérations fut tirée du petit ruisseau qui coule à environ 550 mètres au sud des cibles.

Les carottes produites étaient de dimension AQ, d'un diamètre de 2.5 cm. Les tiges de cette foreuse étaient en dimensions impériales et les mesures de profondeur ont ensuite été converties au système métrique, par l'auteur.

Avant d'entreprendre ces travaux, un permis d'intervention pour travaux en forêt fut obtenu avec l'aide de Madame Colette Fecteau, ingénieur forestier résidant à St-Séverin-de-Beauce, qui fut assisté par monsieur Rémi Nolet de la firme G.E.S.S.T. de Val d'Or. Un réseaux de vieux sentiers a été utilisé pour limité la coupe d'arbres pour atteindre et forer les cibles. Ces travaux ont été complétés par monsieur Alphonse Beaudoin.

La planification, l'organisation et la supervision des travaux, ainsi que l'examen détaillé des carottes et la préparation des journaux de sondages furent complétés par l'auteur. Celui-ci fut également responsable du mesurage des carottes, ainsi que du marquage, du numérotage et de l'étiquetage des échantillons à analyser. Monsieur Beaudoin assura une assistance technique incluant la manipulation des boites et la coupe des carottes à échantillonnées.

Chaque journée de forage, les boites de carottes étaient transportées à partir de la foreuse avec l'aide d'un VTT par Monsieur Beaudoin et entreposées à la résidence de l'auteur.

L'échantillonnage consista en la coupe des carottes en deux avec une fendeuse hydraulique. Une moitié des carottes de chaque intervalle sélectionné étaient ensuite insérée dans un sac avec l'étiquette portant son numéro d'échantillon et le sac était ensuite scellé avec une brocheuse pour s'assurer que le contenu ne pouvait s'en échapper. L'autre moitié des carottes échantillonnées était replacée dans la boite. La deuxième étiquette du livret d'échantillonnage était ensuite brocher au fond de la boite de carottes, au début de chaque intervalle échantillonné, pour référence future.

Étant donné que l'appareillage de la foreuse ne bénéficiait pas d'un abri contre les intempéries, les forages furent complétés de façon intermittente, selon la météo, pendant la période du 1er au 30 juin, 2006.

Au total, 60 échantillons de carottes furent soumis à l'analyse pour l'or à Laboratoire d'Analyse Bourlamaque Ltée, situé à Val d'Or. Les analyses furent complétées par la technique de pyro-analyse avec fini AA, sur un sous-échantillon de 30 grammes tirée d'une portion de 500 grammes de chaque échantillon. Les résultats furent livrés en ppm. Les résultats rapportés dans ce texte représentent les moyennes pondérées de toutes les analyses complétées sur chaque échantillon. Finalement, le laboratoire appliqua son protocole de vérification par la ré-analyse de certains échantillons et par l'analyse de standards commerciaux.

Deux (2) des échantillons ci-dessus furent également soumis à une analyse multi-éléments (pour 33 éléments), par la méthode ICP. Les résultats d'analyses furent livrés soit en ppm ou en pourcentage (%) selon l'élément. Les certificats d'analyses pour les échantillons analysés dans le cadre de ce programme, sont présentés en annexe.

Un test d'orientation à l'acide a été complété à la fin de chaque trou, afin d'obtenir un aperçu de la déviation. Celle-ci, fut très faible dans tous les trous.

Une fois les carottes examinées et échantillonnées, les boites furent entreposées avec les carottes du programme 2002, sur la propriété privé de l'auteur.

5.0 RÉSULTATS ET DISCUSSION

Un sommaire des résultats des travaux de terrains 2004-2005 et des forages 2006, ainsi qu'une discussion des résultats, sont présentés ci-dessous.

5.1 Travaux 2004-2005

Le terrain examiné à l'ouest de la zone d'affleurements principale est en grande partie plat et humide et recouvert d'une forêt de petits résineux. Les travaux n'ont pas permis de localiser d'affleurements dans cette partie de la propriété.

Vers l'est et la station 950 E, la ligne de base traverse une petite crête d'orientation ONO-ESE d'environ 5 mètres de dénivelé et s'étend plus de 100 mètres vers l'est. Cette crête consiste en une moraine sablonneuse localement parsemée de gros (> 1.0 m de diamètre) blocs erratiques. Plusieurs de ces blocs sont de forme rectangulaire, sub-angulaire à sub-arrondis et pourraient être de sources locales. Certains ont une composition volcanique acide, sont cisaillés et contiennent des traces de pyrite et chalcopyrite. D'autres sont plutôt intrusifs et de composition intermédiaire à mafique. Plusieurs sont localement recoupés de veines de quartz.

Les échantillons prélevés sur les blocs, ainsi qu'une description et résultats des analyses, sont présentés dans le tableau ci-dessous. Aucune valeur anomalique en or, argent, cuivre ou zinc n'a été obtenue suite à l'analyse des échantillons.

Au cours de la même période de travaux 2004, l'examen de l'affleurement à environ 12-13 m à l'est de la tranchée 2002, a permis d'y localiser de la pyrite disséminée accompagnée de traces de chalcopyrite et molybdénite. La surface plutôt plate de l'affleurement ne permettait pas un échantillonnage complet, mais un petit échantillon (no. 811395) a pu être prélevé pour analyse, avec comme résultat, une teneur anomalique de 459 ppb.

Une minéralisation du même type fut également localisée à environ 15 m au sud-est du site échantillonné décrit ci-dessus et en bordure d'une faille transversale (NNO-SSE) qui traverse cette endroit. Un échantillon représentatif (811396) a pu y être prélevé et analysé pour l'or, rapportant 756 ppb.

L'analyse des deux échantillons ci-dessus a donc confirmé l'enrichissement en or de la pyrite aux deux sites. Étant donné la réception assez tardive (à la fin novembre) du résultat d'analyse, le dynamitage nécessaire pour échantillonner de façon plus représentative le premier des deux sites, fut reporté à 2005.

En 2005, le dynamitage du site décrit ci-dessus a permis de mieux exposer et échantillonner les minéralisations de fine pyrite disséminée. Constituée de 2-7% pyrite et des traces de chalcopyrite et molybdénite, la minéralisation est identique à celle de la tranchée 2002, mais sans veines de quartz. Un échantillon représentatif (no. 837857) prélevé sur ce site par l'auteur et envoyé à l'analyse, rapporta 586 ppb Au ; confirmant ainsi l'enrichissement en or de la pyrite à ce site et le prolongement de la zone minéralisée vers l'est.

En raison d'un manque de donnés d'analyses, on ne peut à ce moment établir si la faille NNO-SSE qui traverse cette localité est porteuse des minéralisations aurifères ou si elle déplace la minéralisation logée dans le cisaillement d'orientation est-ouest. À cet égard, il faudrait noter qu'une faille d'orientation NO-SE est indiquée sur le gisement d'or Bartec, situé à moins d'un kilomètre au sud-ouest.

Le levé au magnétomètre a révélé un patron magnétique erratique constitué d'anomalies ponctuelles dans la moitié ouest de la grille. Le patron laisse supposer la présence d'une zone de failles transversales, dont feraient partie les deux failles NNO-SSE observées sur affleurement dans cette région. Dans la moitié est de la grille, le patron magnétique est constitué d'un longue anomalie magnétique s'étendant OSO-ENE, interrompue dans le coin nord-est, par un axe magnétique ONO-ESE. Cette interruption apparente du patron magnétique pourrait s'expliquer par la présence de failles ou de plis. Cependant, il faudrait étendre la grille et le levé plus à l'est, avant de proposer une hypothèse plus informée.

Les zones magnétiques qui s'étendent vers l'est, l'ouest et le nord-ouest furent prospectées par l'auteur, mais aucun affleurement n'y fut retrouvé. Au nord de l'indice, ces travaux ont permis d'expliquer les anomalies ponctuelles par la présence d'intrusifs magnétiques non pyriteux.

Les forages dans le recouvrement ont permis de constater que le mort-terrain au-dessus des anomalies magnétiques visées, était trop épais pour entreprendre une évaluation par creusage de tranchée à l'aide d'une pelle mécanique. Sur la ligne 3+50 E, la profondeur variait de 6.1 à 9.7 m (20 à 32 pi) ; tandis que sur la ligne 7+00 E, elle était surtout de 6.4 à 7.0 m (21 à 23 pi), sauf à une station ou le socle s'élève abruptement à 3.6 m (12 pieds) sous la surface.

Les échantillons de mort-terrain recueillis directement au-dessus du socle rocheux n'ont pas révélés de teneurs anomaliques en or, la plus haute atteignant seulement 0.014 ppm (14 ppb). Les travaux ont par contre permis de conclure que les anomalies ne pourraient être exposées par pelle mécanique et que la mobilisation, le creusage et la démobilisation de cette machinerie serait une dépense inutile. Les informations pertinentes de ces forages sont présentées dans le tableau ci-dessous.

TABLEAU II DESCRIPTION D'ÉCHANTILLONS PRÉLEVÉS EN 2004-2005

No.	Localisation Grille ou UTM-NAD 83	Au (ppb)	Ag - (ppm)	Cu - (ppm)	Zn (ppm)	Détails
811390	309896 E, 5377930 N	< 5	<0.5	125	55	Dacite cisail. 2-10% Py, tr. Cp
811391	309920 E, 5377938 N	9	<0.5	49	78	Idem, 5-15% Py
811392	309964 E, 5377935 N	10	0.7	6	20	Idem, stockwork de Qz, 5% P
811393	309958 E, 5378153 N	< 5	<0.5	101	79	Gabbro cisaillé, qtz+tr. Py-Cp
811394	309949 E, 5377925 N	< 5	<0.5	104	62	Granodiorite, qtz+1-3% Py
811395	553 E, 735 S	459	---	---	---	Syénite altérée 5% Py, Tr Cp
811396	555 E, 750 S	756	---	---	---	Syénite+Qz, 1-3% Py, Tr Cp
837857	553 E, 735 S dynamité	586				Syénite, 2-7% Py, Tr. Cp-Mo

TABLEAU III FORAGE DANS LE RECOUVREMENT - SOMMAIRE

LIGNE 3+50 E

No. Forage	Station	Profondeur au socle	No. d'échantillon	Analyse Au (ppm)
1	8+62 S	9.45 m (31 pi)	1	0.006
2	8+50 S	9.45 m (31 pi)	2	0.010
3	8+37 S	9.75 m (32 pi)	3	0.014
4	8+25 S	9.45 m (31 pi)	4	<0.005
5	8+12 S	8.23 m (27 pi)	5	0.005
6	8+00 S	7.31 m (24 pi)	6	<0.005
7	7+87 S	6.1 m (20 pi)	7	0.005
8	7+62 S	7.31m (24 pi)	8	0.010
9	7+75 S	8.53 m (28 pi)	9	0.011

LIGNE 7+00 E

No. Forage	Station	Profondeur au socle	No. d'échantillon	Analyse Au (ppm)
10	8+12 S	7.0 m (23 pi)	10	<0.005
11	8+00 S	6.70 m (22 pi)	11	<0.005
12	7+62 S	6.4 m (21 pi)	12	<0.005
13	7+50 S	3.65 m (12 pi)	13	<0.005
14	7+37 S	6.70 m (22 pi)	14	<0.005

Pour le positionnement des forages sur carte F.D...

Robert J. Tremblay, géologue
3421856 Canada Inc.
107 du Zéphir, Val Senneville, Québec J0Y 2P0
Tel/fax (819) 874 8658
courriel: r.j.tremblay@tlb.sympatico.ca

TRANSMISSION PAR TÉLÉCOPIE
Pages envoyées, incluant celle-ci: 1

À: Daniel Martel Tel (819) 772-3487 # 277
DATE: Le 5 septembre 2007 fax 772-3958
SUJET : Position UTM No requête 692681

Salut Daniel,

Tel que promise, voici la position UTM en NAD83 des cinq (5) forages 2006 du programme Barraute Rang VII

BB-06-01	309 532 E	
	5377972 N	Note :
BB-06-02	309 532 E	Avec mon GPS,
	5377967 N	ma précision en
BB-06-03	309 485 E	lecture Est est ~5m
	5378028 N	lecture Nord est ~10-15m
BB-06-04	309 280 E	
	5378062 N	
BB-06-05	309 358 E	
	5377448 N	

Je pars pour une dizaine de jours à l'extérieur, mais tu peux toujours me laisser un message à la maison, si tu veux me rejoindre.

Merci et à la prochaine.

5.2 Travaux 2006

Un sommaire des travaux de forage 2006 est présenté dans le tableau ci-dessous, suivi d'une sommaire des objectifs et résultats.

TABEAU IV – SOMMAIRE DES FORAGES 2006

No. Forage	Localisation	No. Claim	Direction	Pendage	Longueur
BB-06-01	6+00 E, 7+73 S	1029937	180°	-55°	53.3 m
BB-06-02	6+00 E, 7+78 S	1029937	000°	-55°	65.8 m
BB-06-03	5+55 E, 7+14 S	1029936	000°	-55°	56.4 m
BB-06-04A	3+50 E, 7+43 S	1029936	180°	-55°	7.0 m
BB-06-04	3+50 E, 7+42 S	1029936	180°	-45°	26.5 m
BB-06-05	309358 E, 5377448 N (NAD 83)	1029936	295°	-55°	82.9 m

Dans les environs de l'indice aurifère :

BB-06-01, foré vers le sud, visait à recouper une anomalie de magnétisme élevé, interprété comme étant due à la présence de magnétite et possiblement de pyrite aurifère, telle recoupée dans les forages 2002; aux environs du contact entre la syénite et les volcanites.

Ce forage a recoupé une zone anomalique en or de 15.60 à 20.10 m, dans laquelle les teneurs varient de 0.39 ppm à 0.96 ppm (g/T), soit une teneur moyenne de 0.706 ppm sur 4.5 m (14.7 pi).

Un deuxième intervalle aurifère a ensuite été intersecté de 24.05 à 25.05 m, rapportant 1.34 ppm (g/T) en analyse; et un autre intervalle d'un mètre de longueur a rapporté une teneur de 0.54 ppm, de 44.1 à 45.1 m

Toutes les minéralisations aurifères sont associées à la présence de fine pyrite disséminée.

BB-06-02, foré vers le nord tout près du collet du trou No. 1, visait à évaluer sous une tranchée dans laquelle des teneurs anomaliques en or de plusieurs centaines de ppb avaient été obtenues d'échantillonnage ponctuel en 2002.

Ce forage a recoupé une zone anomalique en or de 52.00 à 55.00 m, dans laquelle les teneurs varient de 0.216 ppm à 1.22 ppm (g/T), soit une teneur moyenne de 0.563 ppm sur 3.0 m (9.8 pi).

Toutes les minéralisations aurifères sont associées à la présence de fine pyrite disséminée.

BB-06-03, foré vers le sud, visait à recouper l'horizon cisaillé et altéré hôte de pyrite aurifère intersecté dans le trou BB-02-01, à une quinzaine de mètres (50 pieds) en aval pendage. Le forage fut implanté environ 25 mètres plus à l'est afin de vérifier si la faille transversale observée en surface avait déplacé la zone aurifère.

Ce forage a recoupé un intervalle d'un mètre titrant 0.566 ppm Au en début de trou, de 24.5 à 35.5 m ; a ensuite recoupé une zone hautement anomaliques en or de 29.5 à 34.5 m, dans laquelle, les concentrations varient de 0.571 ppm à 1.340 ppm (g/T), soit une teneur moyenne de 0.824 ppm sur 5.0 m (16.4 pi).

Cette zone est encadrée de minéralisations plus faibles, mais toujours géochimiquement anomaliques de 0.228 et 0.235 ppm ; des minéralisations anomaliques ponctuelles, sur des échantillons d'un mètre de longueur, furent ensuite recoupées jusqu'à une profondeur de 40.5 m.

Toutes les minéralisations aurifères sont associées à de la fine pyrite disséminée.

À l'ouest de l'indice :

BB-06-04 et 4A, forés vers le sud, visaient à évaluer une autre anomalie magnétique, celle-ci située du côté ouest du chemin d'accès.

Le trou a intersecté des rhyolites et des brèches de coulées andésitiques coussinées ; avec de la pyrite atteignant 2-3% en disséminations, accompagnée de 0.5% chalcopyrite dans les zones plus acides; de la magnétite massive en amas millimétriques ; et des teneurs en or négligeables.

Dans la partie sud de la propriété :

BB-06-05, foré vers le nord-ouest, visait à vérifier des veines de quartz transversales d'orientation nord-sud, visibles à l'eau basse dans le bassin inondé du barrage à castor du côté Est de la route ; tout en vérifiant les conducteurs électromagnétiques à cet endroit à un angle différent que celui du forage implanté à proximité en 2002.

À faible profondeur, le trou a intersecté une rhyolite à texture porphyrique, avec passées séricitisées et sulfureuses comportant jusqu'à 25% Po-Py ; avec des teneurs en or négligeables dans l'ensemble, une seule atteignant 0.202 ppm.

Le trou recoupa ensuite un intervalle de 16 mètres de rhyolite porphyrique à texture bréchique et lessivée, parsemée de veinules de quartz-chlorite et 0.5 à 2% sphalérite et galène, ainsi que des traces de chalcopyrite. Une analyse de deux échantillons de 1.5 m de longueur rapporta 6,180 ppm (0.62%) et 7,870 ppm (0.78%) Zn.

Cet horizon de volcanite acide occupe le même ensemble stratigraphique que celui de l'ancienne mine Barvue à l'ouest ; ce qui confère à cette partie de la propriété, un potentiel non négligeable pour des S.M.V.

Les coûts de préparation, mobilisation/démobilisation de l'équipement de forage, d'une longue ligne à eau de quelques 550 m, de problèmes liés aux forages dans le recouvrement et de quelques bris mécaniques, furent amortis sur un contrat de forage de seulement 291.9 m. Ceci a eu comme résultat, un coût global du mètre foré plus élevé qu'attendu.

Le programme de forage a été très fructueux car il indique que la minéralisation de pyrite aurifère est de plus forte envergure en profondeur sous le forage BB-02-01. Les forages ont également permis d'acquérir de nouvelles informations géologiques et structurales qui seront très utiles pour l'étude du patron magnétique, de la distribution des minéralisations et des structures E-O et NO-SE qui traversent cette localité.

Les failles NO-SE observées sur affleurement près des indices, font probablement partie d'un système de faille plus important. Cependant, en raison de données de surface et de forage insuffisantes, les effets et/ou contrôles de ces failles sur les minéralisations pyriteuses aurifères ne peuvent être clairement établis à ce stade d'exploration.

Le levé au magnétomètre a décelé plusieurs anomalies de moyenne intensité et permet de mieux cerner la position et l'orientation des failles décrites ci-dessus. Il permet également de mieux estimer la position du contact entre l'intrusif syénitique et l'empilement de volcanites acides à basiques dans lequel il s'est introduit.

En raison de la petite envergure (9.2 km) du levé et tenant compte des frais de préparation, de mobilisation /démobilisation, ainsi que du traitement des données et la production de plan, le contracteur Géophysique TMC a dû appliquer des frais de services beaucoup plus élevés que pour un levé de grande envergure.

Enfin, selon une communication verbale de monsieur Alphonse Beaudoin, une zone d'affleurements s'étendrait dans le coin sud-est de la propriété, sur le lot 55. Située à moins d'un kilomètre du gisement Bartec, cette localité n'a pas été examinée par l'auteur. Le prochain programme d'exploration devra comprendre une investigation de cette portion de la propriété.

6.0 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

En 2001, une veine de quartz-molybdène-cuivre-or constituait le seul indice et la cible prioritaire sur la propriété Barraute Rang VII. En 2002, des travaux de prospection ont permis de mettre à jour un autre type de minéralisation aurifère dans la syénite, à proximité de l'indice. Cette minéralisation est associée à de fines disséminations de pyrite et magnétite variant de 1 à 7%, accompagnées de traces de chalcopyrite et molybdénite. Elle occupe une zone modérément cisaillée et altérée en silicice, séricite, chlorite-biotite et localement, en hématite et épidote.

À ce stage d'exploration, avec travaux de surfaces et forages peu profonds, les teneurs en or sont de l'ordre de 0.3 à 1.3 g/T (0.3-1.3 ppm). Elles sont toutefois nettement anomaliques et très répandues.

Le type de minéralisation mis à jour n'a pas fait l'objet de recherches avant les travaux 2001. La présence de magnétite avec la pyrite aurifère, indique que certaines anomalies magnétiques en bordure de la syénite, pourraient également receler des minéralisations pyriteuses et aurifères. À cet égard, le récent levé au magnétomètre au sol indique la présence de plusieurs anomalies sur la propriété.

Les résultats obtenues dans les forages 2006 ont révélé un épaississement marqué de la zone aurifère sous l'intersection 2002. À ce jour, la zone de cisaillement et d'altération minéralisée n'a été vérifiée qu'à une profondeur verticale de 30 m et demeure donc, très peu explorée.

Cette localité présente un contexte géologique-tectonique favorable à l'existence de minéralisations aurifères plus répandues et de plus fortes teneurs. Ainsi, le potentiel pour le prolongement des zones existantes et la découverte de nouvelles zones de minéralisations, demeure très intéressant.

La plus grande partie de la propriété, occupée par l'intrusion syénitique, n'a pas été explorée pour des structures favorables à des minéralisations aurifères du type retrouvé dans le batholite de Bourlamaque et plus récemment, dans l'intrusion syénitique de Central Post, près de Val d'Or. On devraient tenir compte de cette possibilité lors de la planification des travaux futurs.

Des travaux seront nécessaires pour poursuivre l'effort d'exploration sur les cibles aurifères de cette propriété. Ces travaux pourraient inclure l'accroissement de la couverture de la grille et du levé au magnétomètre ; des essais avec un levé de polarisation provoquée pour évaluer son efficacité à détecter la pyrite disséminée aurifère ; le prolongement de ce levé s'il s'avère efficace ; du décapage additionnel et de la cartographie géologique afin d'élucider les contrôles structuraux sur la minéralisation ; un levé d'échantillonnage des sols ; et enfin, des travaux de forages supplémentaires.

La zone de conducteurs électromagnétiques traversant la portion sud de la propriété, devra être réexaminée à la lumière des résultats favorables 2006. Le récent forage, couplé aux informations tirées des journaux d'anciens forages, indiquent la présence d'une importante volcanite acide nettement anomalique en zinc et plomb dans cette localité.

Robert J. Tremblay, géologue
Le 15 juillet, 2007

7.0 RÉFÉRENCES

Les dossiers d'exploration minière examinés dans le cadre du programme sont les suivants:

GM 17753, 1965, Bargold Mines Ltd., Rapport de forage comportant 4 forages.

Un trou fut foré sous la veine de quartz aurifère avec peu d'échantillonnage sur de rares veines de quartz, qui a rapporté de faibles teneurs en Au. Aucune mention de fine pyrite, malgré qu'une altération de forte intensité y soit décrite.

Trois trous forés le long de l'anomalie électromagnétique au sud, dans lesquelles on rapporte des volcanites acides et de faibles minéralisations de sphalérite, qui sont toutefois très répandues.

GM 28614, 1973, Umex Inc., Journal de forage pour un trou dans la partie sud de la propriété et visant probablement la zone de conducteurs électromagnétiques qui s'y trouve. On rapporte avoir intersecté des sédiments graphiteux.

GM 34345, 1978, par M. Bérubé, Un rapport de compilation pour Brominco Inc. sur l'indice Cu-Mo-Au et les environs, avec carte géologique. Aucuns résultats rapportés.

GM 41543, 1984, par C. Larouche, Un rapport de compilation avec proposition de travaux. Aucuns résultats de travaux rapportés.

GM 43038, 1987, par R. Turcotte, Rapport sur des levés magnétiques et électromagnétiques (VLF-EM).

GM 46354, 1987, par G. Lambert et R. Turcotte, Rapport sur des levés magnétiques et électromagnétiques (VLF-EM). Illustre la présence d'anomalies magnétiques.

GM 47462, 1988, par G. Lambert et R. Turcotte, Rapport sur des levés magnétiques et électromagnétiques (VLF-EM). Illustre la présence d'anomalies magnétiques.

GM 47814, 1988, par T.Whitfield, Rapport de compilation et géologie avec résultats d'un levé d'échantillonnage des sols. Ne couvre pas la zone des tranchées 2002-2006.

RÉFÉRENCES (suite)

GM 48126, 1988, par T. Whitfield. Rapport de compilation et géologie avec résultats d'un levé d'échantillonnage des sols. Essentiellement la même information que dans le GM 47814.

GM 52196, 1993, par R. Cloutier, Rapport de forage illustrant trois courts forages et la présence de plusieurs tranchées sur la zone d'affleurement visée en 2002-2006. Ne comporte aucune information de localisation sur la grille, des tranchées et des trois sondages. Malgré que des zones de forte altération ont été recoupées, très peu d'échantillonnage n'a été complété sur les carottes. Des teneurs en or atteignant 1.1 g/t ont tout de même été décelées.

GM 61299, 2002, par R.J. Tremblay, Rapport sur les résultats du Programme d'exploration 2002. Projet Barraute Rang VII, canton de Barraute, 32 C/12.

GM 60346, 2003, par R.J. Tremblay, Rapport final, Programme d'exploration 2002, Projet Barraute Rang VII, canton de Barraute, 32 C/12.

GM 32886, 1977, Mongeau, C., Rapport géophysique, levé EM au sol, levé géologique, levé magnétique, pour Brominco Inc.

8.0 CERTIFICAT DE QUALIFICATION

La présente est pour certifier que:

- je réside au 107 rue du Zéphir. Val Senneville (Val d'Or), Qc, J0Y 2P0 ;

- je suis diplômé de l'Université d'Ottawa, d'où j'ai obtenu un B.Sc., avec spécialisation en géologie structurale, en 1975 ;

- je suis membre en règle de l'Ordre des géologues du Québec, no. 616;

- je suis membre de l'Association Géologique du Canada à titre de «Fellow» (F6731) ;

- j'ai effectué dans le cadre de ce programme, l'élaboration, la planification et la supervision des travaux décrits dans ce rapport, incluant l'examen et la description des carottes de forages, la sélection et le marquage des intervalles à échantillonner et la préparation des journaux de sondage ;

Je détiens un intérêt de 331/3 % dans la propriété Barraute Rang VII.

Robert J. Tremblay, géologue
Le 15 juillet, 2007

GÉOLOGUE / GEOLOGIST
ROBERT J. TREMBLAY
616
QUÉBEC

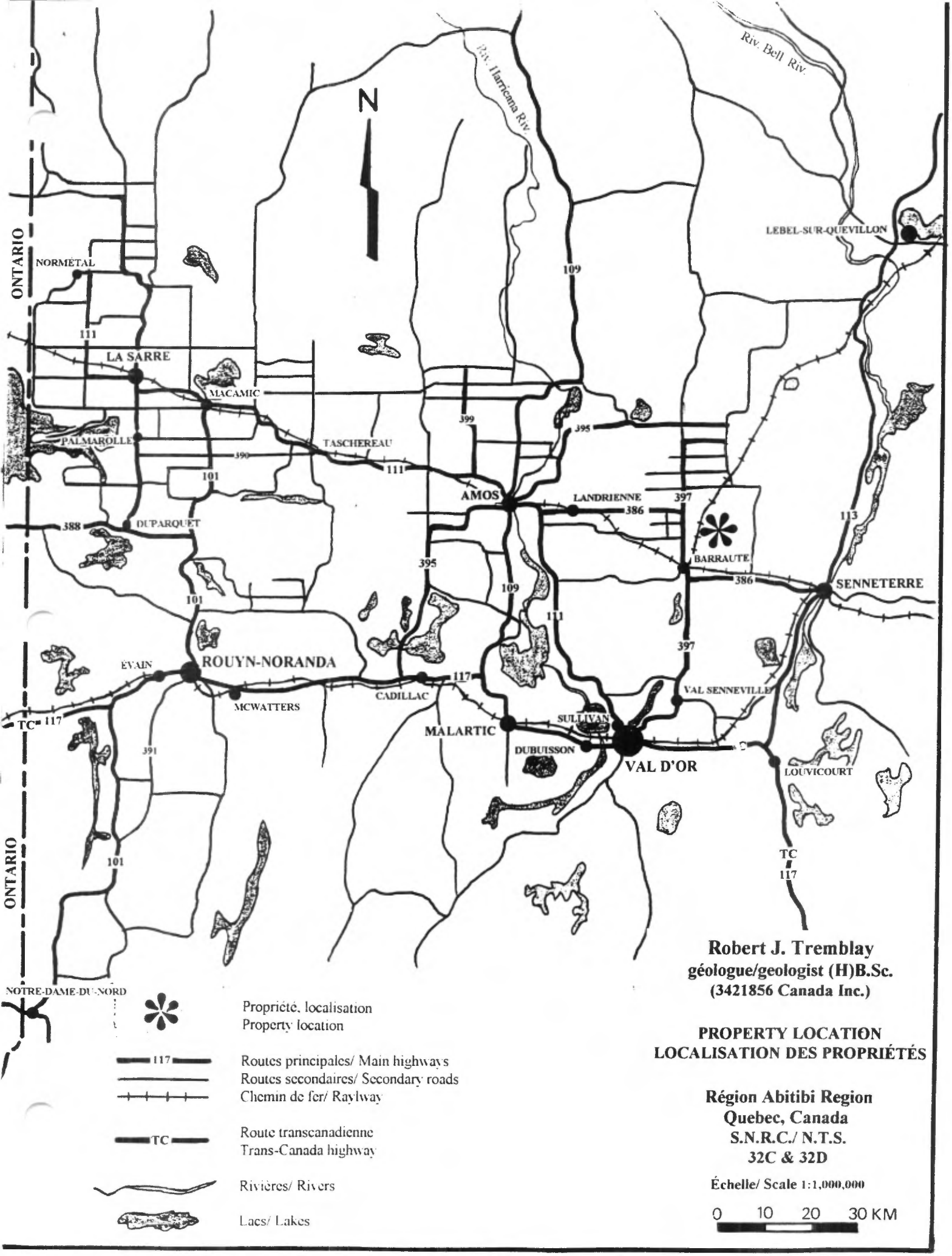
N
ONTARIO
NORMÉTAL
LA SARRE
MACAMIC
PALMAROLLE
TASCHEREAU
DUPARQUET
AMOS
LANDRIENNE
BARRAUTE
SENNETERRE
LEBEL-SUR-QUEVILLON
ÉVAIN
ROUYN-NORANDA
MCWATTERS
CADILLAC
MALARTIC
SULLIVAN
DUBUISSON
VAL D'OR
VAL SENNEVILLE
LOUVICOURT
NOTRE-DAME-DU-NORD
Riv. Harricana Riv.
Riv. Bell Riv.
TC
117
111
101
388
390
399
395
109
386
397
113
391
Propriété, localisation
Property location
Routes principales/ Main highways
Routes secondaires/ Secondary roads
Chemin de fer/ Raylway
Route transcanadienne
Trans-Canada highway
Rivières/ Rivers
Lacs/ Lakes
Robert J. Tremblay
géologue/geologist (H)B.Sc.
(3421856 Canada Inc.)
PROPERTY LOCATION
LOCALISATION DES PROPRIÉTÉS
Région Abitibi Region
Quebec, Canada
S.N.R.C./ N.T.S.
32C & 32D
Échelle/ Scale 1:1,000,000
0 10 20 30 KM

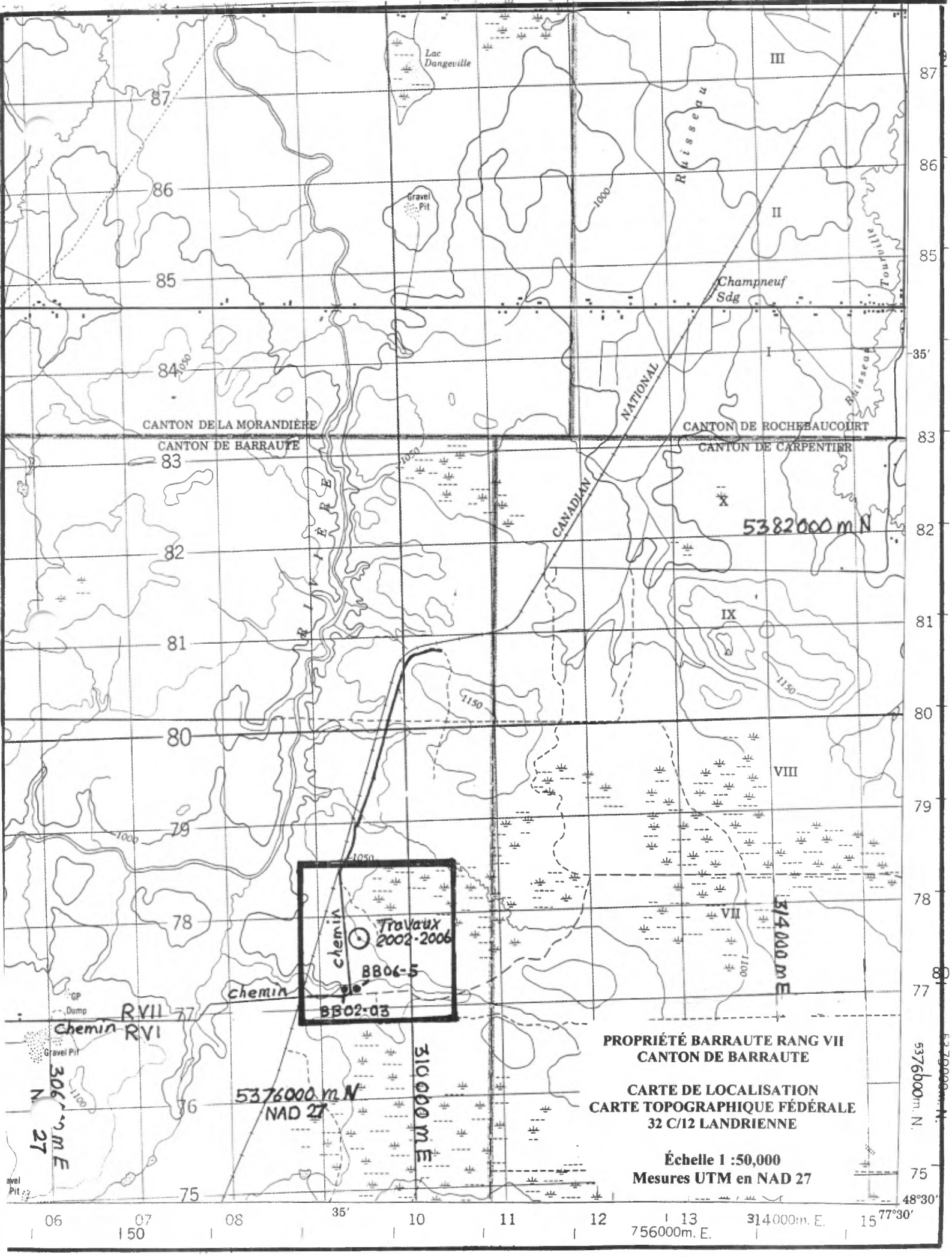
Lac Dangeville
Gravel Pit
Ruisseau
Tourbillon
Ruisseau
Champneuf Sdg
NATIONAL
CANADIAN
CANTON DE LA MORANDIÈRE
CANTON DE BARRAUTE
CANTON DE ROCHEBAUCOURT
CANTON DE CARPENTIER
RIVIÈRE
5382000 m N
Travaux 2002-2006
BB06-5
BB02-03
chemin
chemin
Chemin RVII
Chemin RVI
Gravel Pit
Dump
5376000 m N
NAD 27
310000 m E
314000 m E
306000 m E
NAD 27
5376000 m N
PROPRIÉTÉ BARRAUTE RANG VII
CANTON DE BARRAUTE
CARTE DE LOCALISATION
CARTE TOPOGRAPHIQUE FÉDÉRALE
32 C/12 LANDRIENNE
Échelle 1 :50,000
Mesures UTM en NAD 27
48°30'
77°30'
35'
314000m. E.
756000m. E.

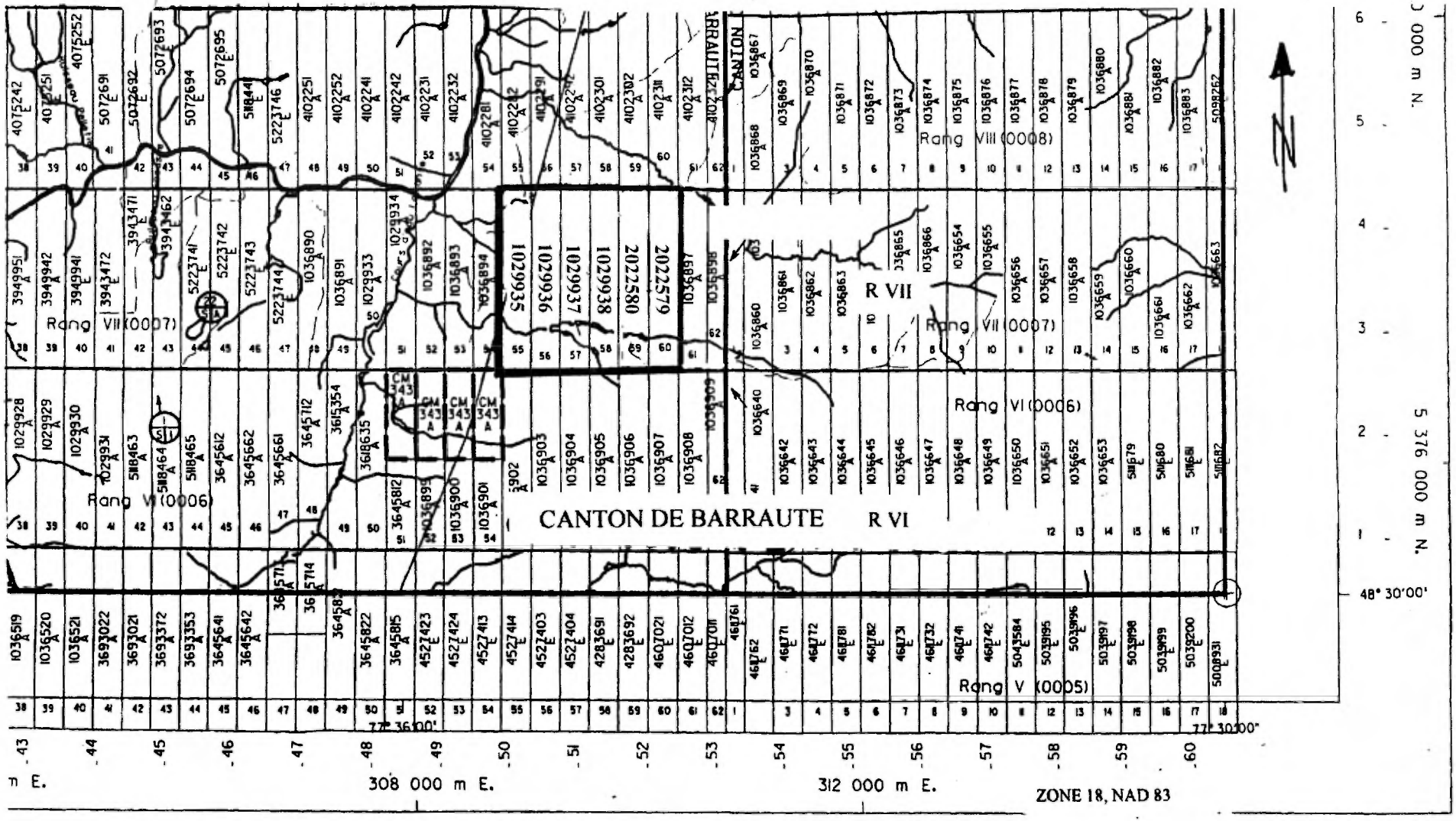

PROPRIÉTÉ BARRAUTE RANG VII
CANTON DE BARRAUTE

CARTE DE CLAIM
32 C/12 LANDRIENNE

Échelle 1 :50,000
Mesures UTM en NAD 83

0 1,000 2,000 mètres

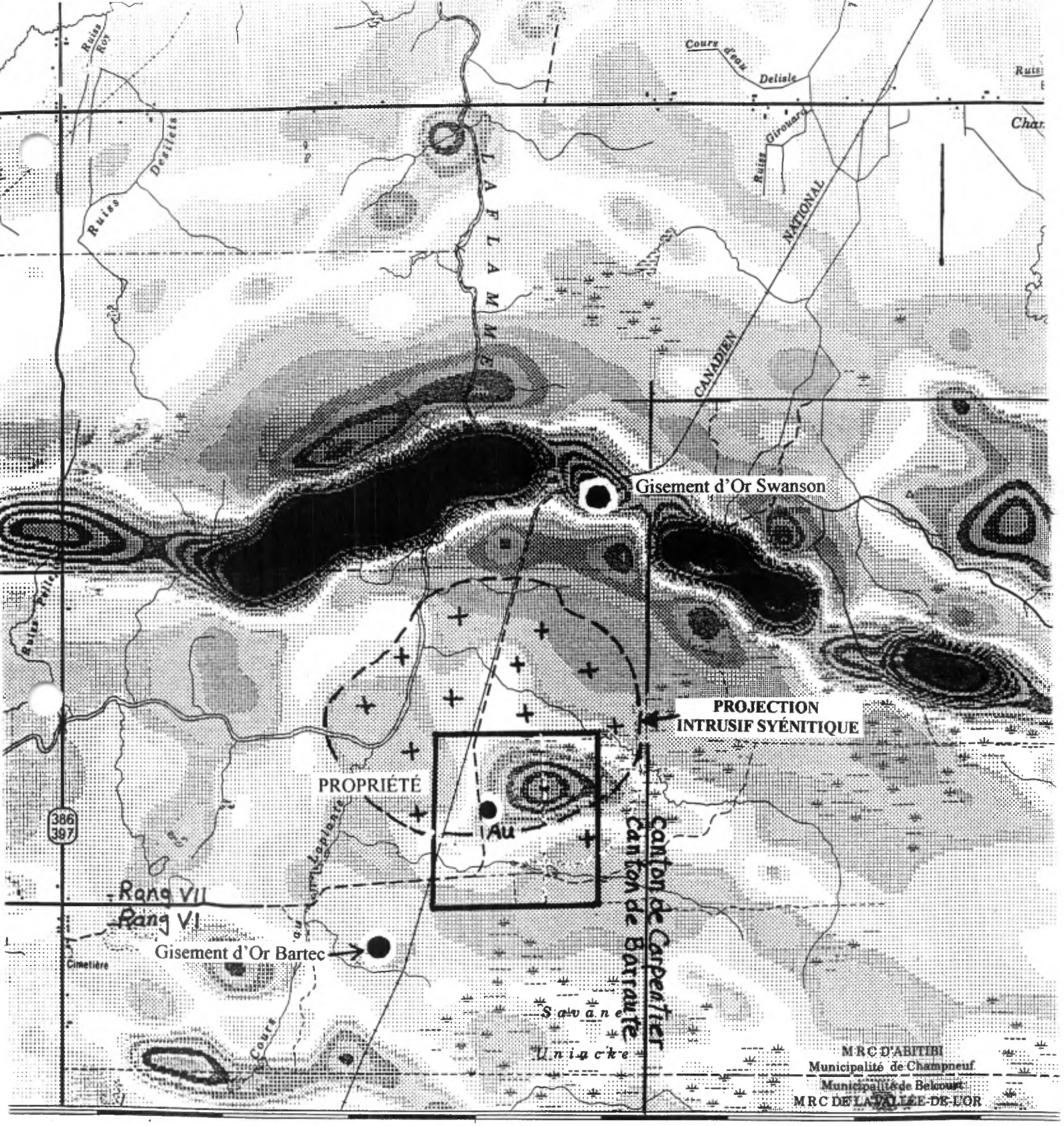

0 1,000 2,000 mètres

PROPRIÉTÉ BARRAUTE RANG VII
32 C/12 LANDRIENNE

CARTE DE LOCALISATION
CARTE DU GRADIENT MAGNÉTIQUE VERTICAL
TIRÉÉ DU DV-86-12

Échelle 1 :50,000

PAGE DE DIMENSION HORS STANDARD

NUMÉRISÉE ET POSITIONNÉE À LA SUITE

DES PRÉSENTES PAGES STANDARDS

Robert J. Tremblay, géologue

APPENDICE I

Journaux de sondage, trous BB-06-01 à BB-06-05

3421856 Canada Inc.
107 du Zéphir, Val Senneville-Val d'Or
Québec J0Y 2P0

Robert J. Tremblay, géologue

JOURNAL DE SONDAGE / DRILL LOG

SONDAGE/DRILL HOLE NO :	BB-06-01
Province, S.N.R.C./ N.T.S. :	Québec, 32C/12
Canton/Township :	Barraute
Rang/Range/ Lot No. :	VII / 57
Claim No. :	1029937
District minier/Mining district :	Val d'Or
Collet/ Collar position :	Grille 2005 Grid : 6+00 E, 7+73 S
Azimut/Azimuth :	180°
Inclination :	Collet/Collar : - 55°
Longueur/Length :	53.30 mètres (174.8 pi/ft)
Test orientation Test (acide) :	- 54°
Entrepreneur/Contractor :	Robert Lamothe
Dimension des carottes/Core size :	AQ
Entreposées/Stored :	Val Senneville, Qc.
Tubage/Casing :	Retiré/ Removed
Période des Travaux/Work period :	juin 2006
Décrit par/Logged by :	Robert J. Tremblay, géo./P.Geo.
Coupage des carottes/core splitting:	Alphonse Beaudoin
Laboratoire/Laboratory :	Laboratoire Bourlamaque Ltée., Val d'Or, Qc.

UTM, NAD 83

309532 E, 5377972 N

Cible/ Target : Une anomalie magnétique située, par interprétation, le long du contact entre l'intrusif syénitique et l'empilement volcanique dans lequel il s'est introduit.

Résultats/ Results : Ce forage a recoupé une zone anomalique en or de 15.60 à 20.10 m (4.5 m), dans laquelle les teneurs varient de 0.39 ppm à 0.96 ppm (g/T), soit une teneur de 0.706 ppm sur 4.5 m (14.7 pi).

Un deuxième intervalle aurifère a ensuite été intersecté de 24.05 à 25.05 m, rapportant 1.34 ppm (g/T) en analyse; et un autre intervalle d'un mètre de longueur a rapporté une teneur de 0.54 ppm, de 44.1 à 45.1 m

3421856 Canada Inc.
107 du Zéphir, Val Senneville-Val d'Or
Québec J0Y 2P0

0 – 1.10 GABBRO

- Couleur : vert foncé
- Texture/composition : très compétente; homogène.
- Granulométrie : grossière
- Altération : faiblement chloritisé
- Structures : faiblement cisaillé, à 50° a.c.
- Minéralisation : Py en traces.
- Veines :
- Magnétisme : modéré à fort

1.10 – 2.30 m SYÉNODIORITE

- Couleur : vert foncé et rose
- Texture/composition : très compétente; avec 15-20% de chlorite
- Granulométrie : grossière
- Altération : modérément chloritisée
- Structures : faiblement cisaillée
- Minéralisation : Py en traces
- Veines :
- Magnétisme : modéré

2.30 – 14.00 m SYÉNITE LESSIVÉE

- Couleur : bariolée, gris pâle entremêlé de rose et vert pâle.
- Texture/composition : très compétente.
- Granulométrie : grossière
- Altération : modérément séricitisée (micacée); faiblement hématisée et épidotisée.
- Structures : faiblement cisaillée à 50° a.c.
- Minéralisation : Py en traces
- Veines :
- Magnétisme : faible

14.00 – 34.00 m SYÉNITE ALTÉRÉES ET MINÉRALISÉES

- Couleur : bariolée; entremêlée de rouge et vert foncé
- Texture/composition : compétente; <10% mafiques; quelques passées de syénodiorite.
- Granulométrie : modérée à grossière.
- Altération : modérément séricitisée (micacées), silicifiée et chloritisée; silicification localement plus forte, dont 24.05-25.05 m.
- Structures : faiblement cisaillée à 45°a.c.; fortement sur intervalles décimétriques.
- Minéralisation : Py surtout observée de 18.0 à 34.0 m; Py et Cp variant de traces jusqu'à 2% et localement jusqu'à 5%, dont à 24.05-25.0 m.
- Magnétisme : très faible.

Échantillon	Intervalle	(m)	Au (ppm)	
826890	15.60-17.10	1.50	0.77	15.6-20.1 m, 4.5 m @ 0.706 ppm (706 ppb)
826891	17.10-18.60	1.50	0.39	
826892	18.60-20.10	1.50	0.96	
826893	20.10-21.05	0.95	0.17	
826894	21.05-22.05	1.00	0.07	
826895	22.05-23.05	1.00	0.03	
826896	23.05-24.05	1.00	0.14	
826897	24.05-25.05	1.00	1.34	
826898	25.05-26.05	1.00	0.14	

34.00 – 45.10 m SYÉNODIORITE

- Couleur : gris pâle parsemé de vert et rouge foncé
- Texture/composition : très compétente; similaire à l'unité ci-dessus, mais avec plus de minéraux mafiques, de 15 à 25%.
- Granulométrie : modérée à grossière
- Altération : modérément à fortement sericitisée, slicifiée et chloritisée
- Structures : faiblement cisaillée
- Minéralisation : Py en traces surtout, localement à 1-2%, dont à 43.10-45.10 m.
- Magnétisme : Faible

Échantillon	Intervalle	(m)	Au (ppm)
826899	43.10-44.10	1.00	0.12
826900	44.10-45.10	1.00	0.54

45.10 – 53.30 m SYÉNITE LESSIVÉE

Caractéristiques similaires à ceux de la syénite altérée de l'intervalle 2.30-14.0 m.

- Couleur :
- Texture/composition :
- Granulométrie :
- Altération : fortement séricitisée (micacée); faiblement silicifiée, hématisée et épidotisée
- Structures : faible à modérément cisaillée à 45° a.c.
- Minéralisation : Py en traces
- Veines :
- Magnétisme : faible

53.30 m FIN DE TROU

Aucune perte de carottes
Test d'inclinaison à l'acide en fin de trou : - 54°

Robert J. Tremblay, géologue

JOURNAL DE SONDAGE / DRILL LOG

SONDAGE/DRILL HOLE NO :	BB-06-02
Province, S.N.R.C./ N.T.S. :	Québec, 32C/12
Canton/Township :	Barraute
Rang/Range/ Lot No. :	VII / 57
Claim No. :	1029937
District minier/Mining district :	Val d'Or
Collet/ Collar position :	Grille 2005 Grid 6+00 E, 7+78 S
Azimut/Azimuth :	000°
Inclination :	Collet/Collar : - 55°
Longueur/Length :	65.8 mètres (215.8 pi/ft)
Test orientation Test (acide) :	- 53°
Entrepreneur/Contractor :	Robert Lamothe
Dimension des carottes/Core size :	AQ
Entreposées/Stored :	Val Senneville, Qc.
Tubage/Casing :	Retiré/ Removed
Période des Travaux/Work period :	juin 2006
Décrit par/Logged by :	Robert J. Tremblay, géo./P.Geo.
Coupage des carottes/core splitting:	Alphonse Beaudoin
Laboratoire/Laboratory :	Laboratoire Bourlamaque Ltée., Val d'Or, Qc.

UTM, NAD 83

309532E, 5377967N

Cible/ Target : Le forage visait à évaluer sous une tranchée dans laquelle des teneurs anomaliques en or de plusieurs centaines de ppb avaient été obtenues d'échantillonnage ponctuel.

Résultats/ Results : Ce forage a recoupé une zone anomalique en or de 52.00 à 55.00 m (3 m), dans laquelle les teneurs varient de 0.216 ppm à 1.22 ppm (g/T), soit une teneur de 0.563 ppm sur 3.0 m (9.8 pi).

3421856 Canada Inc.
107 du Zéphir, Val Senneville-Val d'Or
Québec J0Y 2P0

0 – 33.20 m SYÉNITE

- Couleur : bariolée, de gris rosé, vert foncé et vert pistache
- Texture/composition : compétente; lessivée; avec 5-10% de biotite et amphibole; comprend des passées décimétriques de syénodiorite avec 15-30% min. mafiques.
- Granulométrie : grossière
- Altération : modérément silicifiée, séricitisée, hématisée, chloritisée; localement épidotisée.
- Structures : faible à modérément cisaillée, d'orientation variable, souvent à 30° a.c.
- Minéralisation : Py fine en traces; un peu plus abondante à 8.5-11.6 m et 31.7-32.2 m.
- Veines :
- Magnétisme : faible; sauf dans les horizons plus mafiques à magnétisme modéré.

33.20 – 36.30 m SYÉNODIORITE

- Couleur : vert foncé parsemé de teintes rosées et grises
- Texture/composition : très compétente; avec quelques passées plus syénitiques.
- Granulométrie : moyenne
- Altération : modérément chloritisée, biotitisée.
- Structures : faiblement cisaillée.
- Minéralisation :
- Veines :
- Magnétisme : fort - fine magnétite visible.

36.30 - 44.30 m SYÉNITE

- Couleur : gris-vert entremêlé de gris rosé très pâle.
- Texture/composition : très compétente; fortement lessivée; avec 2-3% minéraux mafiques tout au plus.
- Granulométrie : grossière
- Altération : fortement séricitisée, hématisée et chloritisée (des minéraux mafiques); silicifiée.
- Structures : faiblement cisaillée.
- Minéralisation : Py en traces.
- Veines :
- Magnétisme : localement faible

44.30 – 56.50 m SYÉNITE À SYÉNODIORITE SILICIFIÉE

- Couleur : bariolée de vert foncé et gris-rosé à rouge.
- Texture/composition : compétente; lessivée; très hétérogène; la syénite comprend 5-10% minéraux mafiques, tandis que la syénodiorite en comprend 20-25%.
- Granulométrie : moyenne
- Altération : fortement silicicifiée; modérément séricitisée, chloritisée, biotitisée.
- Structures : modérément cisaillée à 40-50° a.c.; faiblement plissée.
- Minéralisation : Py et Cp en très fines disséminations, variant de 1-3% avec enrichissement jusqu'à 5% localement, dont à 53.0-55.0 m et 56.0-56.5 m.
- Magnétisme : faible à modéré

Échantillon	Intervalle	(m)	Au (ppm)	
51751	45.50-47.00	1.50	0.02	
51752	47.00-48.50	1.50	0.02	
51753	48.50-50.00	1.50	0.20	
51754	50.00-51.50	1.50	0.05	
826873	51.50-52.00	0.50	0.021	
826874	52.00-53.00	1.00	0.216	52.0-55.0 m, 3.0 m @ 0.563 ppm/ 0.563 g/T
826875	53.00-54.00	1.00	0.255	
826876	54.00-55.00	1.00	1.220	
826877	55.00-55.50	0.50	0.024	
517555	55.50-56.50	1.00	0.03	

56.50 – 59.00 m SYÉNODIORITE À GABBRO

- Couleur : vert foncé, presque noire, avec faibles teintes de rosée et de gris-vert
- Texture/composition : très compétente.
- Granulométrie : grossière
- Altération :
- Structures : faiblement à modérément cisaillées à 40-50° a.c.
- Minéralisation : Py et Cp en traces
- Veines :
- Magnétisme : fort

59.00 – 65.80 m SYÉNITE

Semblable à l'unité de syénite à 44.30 à 56.50 m
- Couleur : graduellement moins colorée de rose et rouge en profondeur
- Texture/composition : très compétente.
- Granulométrie :
- Altération :
- Structures :
- Minéralisation : Py en traces surtout; localement à 1-2%, dont à 59.40-62.50 m.
- Veines :
- Magnétisme : non magnétique

Échantillon	Intervalle	(m)	Au (ppm)
826878	59.50-60.50	1.00	0.156
826879	60.50-61.50	1.00	0.181
826880	61.50-62.50	1.00	0.026

65.80 m FIN DE TROU

Aucune perte de carotte
Test d'inclinaison à l'acide en fin de trou : - 53°

Robert J. Tremblay, géologue

JOURNAL DE SONDAGE / DRILL LOG

SONDAGE/DRILL HOLE NO : BB-06-03

Province, S.N.R.C./ N.T.S. : Québec, 32C/12
Canton/Township : Barraute
Rang/Range/ Lot No. : VII / 56
Claim No. : 1029936
District minier/Mining district : Val d'Or

UTM, NAD83

Collet/ Collar position : Grille 2005 Grid, 5+55 E, 7+14 S 309485 E, 5378028 N
Azimut/Azimuth : 180°
Inclination : Collet/Collar : - 55°
Longueur/Length : 56.4 mètres (185 pi/ft)
Test orientation Test (acide) : - 54°

Entrepreneur/Contractor : Robert Lamothe
Dimension des carottes/Core size : AQ
Entreposées/Stored : Val Senneville, Qc.
Tubage/Casing : Retiré/ Removed
Période des Travaux/Work period : juin 2006

Décrit par/Logged by : Robert J. Tremblay, géo./P.Geo.
Coupage des carottes/core splitting: Alphonse Beaudoin
Laboratoire/Laboratory : Laboratoire Bourlamaque Ltée., Val d'Or, Qc.

Cible/ Target : Le forage visait à recouper l'horizon cisaillé et altéré hôte de pyrite aurifère intersecté dans le trou BB-02-01, à une quinzaine de mètres (50 pieds) en aval-pendage

Résultats/ Results : Ce forage a recoupé un intervalle d'un mètre titrant 0.566 ppm Au en début de trou, de 24.5 à 35.5 m ; a ensuite recoupé une zone hautement anomalique en or de 29.5 à 34.5 m, dans laquelle, les concentrations varient de 0.571 ppm à 1.340 ppm (g/T), soit une teneur de 0.824 ppm sur 5.0 m (16.4 pi).

Cette zone est encadrée d'une minéralisation plus faible, mais toujours géochimiquement anomalique, de 0.228 et 0.235 ppm ; des minéralisations anomaliques ponctuelles furent ensuite recoupées jusqu'à une profondeur de 40.5 m.

3421856 Canada Inc.
107 du Zéphir, Val Senneville-Val d'Or
Québec J0Y 2P0

0 – 2.40 m RECOUVREMENT GLACIAIRE

2.40 – 10.50 SYÉNODIORITE LÉSSIVÉE

- Couleur : bariolée, rouge et vert pâle.
- Granulométrie : moyenne à grossière.
- Altération : fortement chloritisée et séricitisée; faiblement silicifiée et hématisée.
- Structures : faiblement cisaillée, d'orientation variable de 45° à 60° a.c.
- Minéralisation : faible, avec traces locales de Py fine, atteignant 1% à 10.5-10.7 m.
- Magnétisme : faible dans l'ensemble, localement plus intense; fine magnétite visible.

Échantillon	Intervalle	(m)	Au (ppm)
826854	3.40-4.40	1.0	0.243
826887	6.50-7.50	1.0	<0.01

10.50 – 16.75 SYÉNODIORITE

Semblable à l'intervalle 2.4-10.7, mais pas d'apparence lessivée.
- Couleur : rouge et vert foncé, presque noire.
- Texture/composition : compétente et homogène
- Granulométrie : toujours moyenne à grossière.
- Altération : modérément silicifiée, séricitisée, chloritisée ; faiblement hématisée.
- Structures : faiblement à modérément cisaillée, à 50°-60° a.c.
- Minéralisation : Py très fine disséminée variant de 1 à 5%, avec traces de Cp.
- Magnétisme : Faible dans l'ensemble, localement plus fort; fine magnétite visible.

13.40-16.75, plus fortement silicifiée et hématisée, avec 1-5% fine Py.

Échantillon	Intervalle	(m)	Au (ppm)
826886	10.50-11.50	1.0	0.03
826855	13.40-14.40	1.0	0.245
826888	14.40-15.25	0.85	<0.01
826856	15.25-15.75	0.50	0.023
826857	15.75-16.75	1.0	0.036

16.75- 22.20 SYÉNODIORITE ET GABRRO

- Couleur : vert foncé avec faible teinte rosée; avec jusqu'à 75-80% de minéraux mafiques presque noires dans les portions gabbroiques.
- Texture/composition : compétente, hétérogène.
- Granulométrie : moyenne à grossière.
- Altération : modérément chloritisées; faiblement hématisées et séricitisées.
- Structures : massif à faiblement schisteux, à 55°-60° a.c.
- Minéralisation : Py en traces jusqu'à 1-2% en zones plus schisteuses.
- Magnétisme : fort; fine magnétite visible.

22.20 – 42.70 m SYÉNITE ET SYÉNODIORITE SUBALTERNE

- Couleur : gris pâle rougeâtre avec teinte verdâtre
- Texture/composition : compétente; composées de 5-10% de minéraux mafiques dans la syénite, passant à 20-25% ou plus localement dans la syénodiorite.
- Granulométrie : moyenne
- Altération : modérément silicifiées, séricitisées, hématisées et chloritisées-biotitisée.
- Structures : modérément cisaillées à 40°-50° a.c.
- Minéralisation : très fine Py disséminée variant 1-2% jusqu'à 10% , avec traces de Cp et Mo, surtout associées aux veinules de quartz.
- Veines: de 29.8 à 33.5 m, avec passées décimétriques de quartz, comptant pour 30% de l'intervalle.
- Magnétisme : faible, avec passées un peu plus forts.

Échantillon	Intervalle	(m)	Au (ppm)	
826858	24.50-25.50	1.0	0.566	
826859	25.50-26.50	1.0	0.180	
826860	26.50-27.50	1.0	0.053	
826861	27.50-28.50	1.0	0.021	
826862	28.50-29.50	1.0	0.228	
826863	29.50-30.50	1.0	1.340	29.5-34.5 m, 5.0 m @ 0.824 ppm (824 ppb)
826864	30.50-31.50	1.0	0.752	
826865	31.50-32.50	1.0	0.794	incluant 2.0 m @ 1.04 ppm
826866	32.50-33.50	1.0	0.665	
826867	33.50-34.50	1.0	0.571	
826868	34.50-35.50	1.0	0.235	

Échantillon	Intervalle	(m)	Au (ppm)
826869	35.50-36.50	1.0	0.143
826884	36.50-37.50	1.0	Perdu
826885	37.50-38.50	1.0	0.050
826870	38.50-39.50	1.0	0.259
826871	39.50-40.50	1.0	0.483
826872	40.50-41.50	1.0	0.072
826889	41.50-42.50	1.0	0.05

42.70 – 56.4 M DIORITE

- Couleur : vert moyen à foncé entremêlé de beige.
- Texture/composition : feldspaths séricitisés de couleur pâle avec 15-25% d'amphibole et biotite altérés, localement à 30-40%.
- Granulométrie : modérée à grossière.
- Altération : modérément séricitisée et chloritisée; localement, faiblement épidotisée.
- Structures : modérément cisaillée de 45° à 55° a.c., avec plis locaux.
- Minéralisation : Py en traces
- Veines :
- Magnétisme : faible sur la plupart de l'intervalle; modéré sur quelques passées plus mafiques.

56.4 M FIN DE TROU

Aucune perte de carotte significative
Test d'inclinaison à l'acide en fin de trou : - 54°

Robert J. Tremblay, géologue

JOURNAL DE SONDAGE / DRILL LOG

SONDAGE/DRILL HOLE NO : BB-06-04 A

Province, S.N.R.C./ N.T.S. : Québec, 32C/12
Canton/Township : Barraute
Rang/Range/ Lot No. : VII / 57
Claim No. : 1029936
District minier/Mining district : Val d'Or

UTM, NAD 83

Collet/ Collar Position : Grille 2005 Grid : 3+50 E, 7+43 S 309280E, 5378002N
Azimut/Azimuth : 180°
Inclination : Collet/Collar : - 45°
Longueur/Length : 7 mètres (23 pi/ft)

Entrepreneur/Contractor : Robert Lamothe
Dimension des carottes/Core size :
Entreposées/Stored :
Tubage/Casing : Retiré/ Removed
Période des Travaux/Work period : juin 2006

Décrit par/Logged by : Robert J. Tremblay, géo./P.Geo.
Coupage des carottes/core splitting: Alphonse Beaudoin
Laboratoire/Laboratory : Aucun échantillon

Cible/ Target : Anomalie magnétique

Résultats/ Results : Le sondage a intersecté une couche de till sablonneux parsemé de blocs, au dessus du socle rocheux (till de base), ce qui a eu comme résultats de brûler la couronne et coincer les tiges ; après de longues manœuvres, les tiges ont pu être décoincées et retirées ; le forage a été repris avec un angle plus abrupte de - 55°.

3421856 Canada Inc.
107 du Zéphir, Val Senneville-Val d'Or
Québec J0Y 2P0

Robert J. Tremblay, géologue

JOURNAL DE SONDAGE / DRILL LOG

SONDAGE/DRILL HOLE NO :	BB-06-04
Province, S.N.R.C./ N.T.S. :	Québec, 32C/12
Canton/Township :	Barraute
Rang/Range/ Lot No. :	VII / 56
Claim No. :	1029936
District minier/Mining District :	Val d'Or
Collet/ Collar position :	Grille 2005 Grid 3+50 E, 7+42 S
Azimut/Azimuth :	180°
Inclination :	Collet/Collar : - 45°
Longueur/Length :	26.5 mètres (87 pi/ft)
Test orientation Test (acide) :	- 56°
Entrepreneur/Contractor :	Robert Lamothe
Dimension des carottes/Core size :	AQ
Entreposées/Stored :	Val Senneville, Qc.
Tubage/Casing :	Retiré/ Removed
Période des Travaux/Work period :	juin 2006
Décrit par/Logged by :	Robert J. Tremblay, géo./P.Geo.
Coupage des carottes/core splitting:	Alphonse Beaudoin
Laboratoire/Laboratory :	Laboratoire Bourlamaque Ltée., Val d'Or, Qc.

UTM, NAD 83

309280E, 5378002N

Cible/ Target : Le forage visait à évaluer une autre anomalie magnétique, celle-ci située du côté ouest du chemin d'accès ;

Résultats/ Results : Le trou a intersecté des rhyolites et des brèches de coulées andésitiques coussinées ; avec de la pyrite atteignant 2-3% en disséminations, avec 0.5% chalcopyrite dans les zones plus acides; de la magnétite massive en amas millimétriques ; et des teneurs en or négligeables.

3421856 Canada Inc.
107 du Zéphir, Val Senneville-Val d'Or
Québec J0Y 2P0

0 – 8.25 m RECOUVREMENT GLACIAIRE

8.25 – 15.25 m RHYOLITE

- Couleur : gris-rosé, très pâle, faiblement verdâtre par endroit
- Texture/composition : très compétente; massive
- Granulométrie : fine
- Altération : fortement silicifiée, d'apparence d'une veine de quartz; très faiblement chloritisée.
- Structures : faiblement schisteuse, à 65° a.c.
- Minéralisation : Py en rares traces.
- Veines :
- Magnétisme :

Échantillon	Intervalle	(m)	Au (ppm)
51756	10.0-10.5	0.5	0.01

15.25 – 26.5 m BRÈCHE DE COULÉE D'ANDÉSITES COUSSINÉES

- Couleur : vert foncé, rubanée de vert pâle et vert jaunâtre; intercalée de quelques passées plus acides de couleur gris verdâtre.
- Texture/composition : texture fragmentaire, hétérogène.
- Granulométrie : fine, parsemé de fragments.
- Altération : modérément chloritisée, épidotisée; faiblement séricitisée.
- Structures : faiblement à modérément cisaillée à 50° a.c..
- Minéralisation : dans l'ensemble, Py en traces; atteignant 2-3% en disséminations avec 0.5% Cp dans les zones plus acides; magnétite massive en amas millimétriques.
- Veines :
- Magnétisme : fort

Échantillon	Intervalle	(m)	Au (ppm)
51757	21.20-22.20	1.0	0.03

26.5 m FIN DE TROU

Aucune perte de carotte
Trou arrêté en raison du coinçage des tiges
Test d'inclinaison à l'acide en fin de trou : aucun

3421856 Canada Inc.
107 du Zéphir, Val Senneville-Val d'Or
Québec J0Y 2P0

Robert J. Tremblay, géologue

JOURNAL DE SONDAGE / DRILL LOG

SONDAGE/DRILL HOLE NO :	BB-06-05
Province, S.N.R.C./ N.T.S. :	Québec, 32C/12
Canton/Township :	Barraute
Rang/Range/ Lot No. :	VII / 56
Claim No. :	1029936
District minier/Mining district :	Val d'Or
Collet/ Collar position :	L4+50 E, Voir mesures UTM
UTM position UTM (NAD 83/27) :	309358 E, 5377448 N/ 309332 E, 5377220 N
Azimut/Azimuth :	295°
Inclination :	Collet/Collar : - 55°
Longueur/Length :	82.90 m (272 pi)
Test orientation Test (acide) :	- 53°
Entrepreneur/Contractor :	Robert Lamothe
Dimension des carottes/Core size :	AQ
Entreposées/Stored :	Val Senneville, Qc.
Tubage/Casing :	Retiré/ Removed
Période des Travaux/Work period :	juin 2006
Décrit par/Logged by :	Robert J. Tremblay, géo./P.Geo.
Coupage des carottes/core splitting:	Alphonse Beaudoin
Laboratoire/Laboratory :	Laboratoire Bourlamaque Ltée., Val d'Or, Qc.

Cible/ Target : Évaluer des veines de quartz nord-sud, visibles à l'eau basse dans le bassin du barrage à castor situé du côté Est de la route ; tout en vérifiant les anomalies électromagnétiques.

Résultats/ Results : À faible profondeur, le trou a intersecté une rhyolite à texture porphyrique, avec passées séricitisées et sulfureuses comportant jusqu'à 25% Po-Py ; avec des teneurs en or négligeables dans l'ensemble, une seule atteignant 0.202 ppm.

Le trou recoupa ensuite un intervalle de 16 mètres de rhyolite porphyrique à texture bréchique et lessivée, parsemée de veinules de quartz-chlorite et 0.5 à 2% sphalérite et galène, ainsi que des traces de chalcopyrite. Une analyse de deux échantillons de 1.5 m de longueur rapporta des teneurs anomaliques de 6,180 ppm (0.62%) et 7,870 ppm (0.78%) Zn.

3421856 Canada Inc.
107 du Zéphir, Val Senneville-Val d'Or
Québec J0Y 2P0

0 – 1.25 m RECOUVREMENT GLACIARE

1.25 – 34.15 m RHYOLITE

- Couleur : gris moyen verdâtre, localement avec bandes possiblement graphitiques
- Texture/composition : localement fracturée; rhyolitique à dacitique; porphyrique par endroit; bréchique, envahie de quartz de 24.40 à 25.90 m.
- Granulométrie : fine
- Altération : modérément séricitisée et localement épidotisée;
- Structures : faiblement à fortement cisaillée; fort avec zone sulfureuses graphitiques.
- Minéralisation : de 1.25 à 7.60 m, 10-25% Po-Py; ailleurs, 5-10% Po-Py très fines disséminées.
- Veines :
- Magnétisme :

Échantillon	Intervalle	(m)	Au (ppm)
826851	3.05-4.55	1.5	0.014
826852	6.10-7.60	1.5	0.016
826853	18.30-19.20	0.90	0.202
826881	19.20-20.10	0.90	<0.01
826882	20.10-21.00	0.90	0.014
826883	21.05-22.25	1.25	0.012

34.15 – 38.70 m DIORITE QUARTZIFÈRE

- Couleur : gris moyen à teinte verdâtre
- Texture/composition : massive et homogène; compétente.
- Granulométrie : fine
- Altération : faible en chlorite
- Structures :
- Minéralisation : stérile
- Veines :
- Magnétisme :

36.10 – 37.50 m Intrusif porphyrique acide

- Couleur : gris-vert jaunâtre
- Texture/composition : compétente
- Granulométrie : fine
- Altération : modérément silicifié, séricitisé et épidotisé.
- Structures : faiblement cisaillé, sauf modéré à 37.35-38.70 m, avec 2-3% Py.; faiblement fracturé.
- Minéralisation : Po et Py jusqu'à 1% avec quartz en remplissage de fractures.

Échantillon	Intervalle	(m)	Au (ppm)
51760	36.10-37.30	1.20	0.02
51761	37.30-38.70	1.40	0.02

38.70 – 82.90 m RHYOLITE PORPHYRIQUE

Dans l'ensemble, caractérisé par 2-10% de phenocrystaux millimétriques de feldspath

38.70-47.85 m : Épidotisé, de couleur vert jaunâtre

47.85-51.05 m : Assez massif, de couleur gris moyen.

51.05-54.25 m : Bréchique et d'apparence lessivée, siliceuse et minéralisée
- Couleur : de couleur gris pâle jaunâtre
- Texture/composition : texture lessivée
- Granulométrie : fine
- Altération : modérément silicifiée et séricitisée.
- Structures : texture bréchique avec fractures à remplissage de quartz-chlorite
- Minéralisation : sphalérite et galène variant de 0.5 à 2%, en fines disséminations et avec la silice en remplissage de fractures millimétriques.
- Veines : veinules de quartz en remplissage de fractures en zones bréchiques.

54.25-55.55 m : Diorite
- Couleur : gris moyen
- Texture/composition : homogène
- Granulométrie : fine; equigranulaire.
- Altération : faible en chlorite
- Structures : faiblement cisaillée, à 45° a.c.

55.55-68.00 m : Zone bréchique, siliceuse, minéralisée semblable à celle à 51.05-54.25 m

- Minéralisation : sphalérite-galène disséminées variant de traces à 1-2% localement sur tout l'intervalle, avec enrichissement (2% Sp et 0.5% Gn) et quartz en remplissage de fractures à 62.80-65.80 m.
- Veines : veinules de qtz millimétriques en fractures en zones bréchiques.

Échantillon	Intervalle	(m)	Au (ppm)	Ag (ppm)	Zn (ppm)	Pb (ppm)
51758	62.80-64.30	1.50	0.01	0.6	6180	1010
51759	64.30-65.80	1.50	0.02	<0.5	7870	837

68.00-82.90 m : peu déformé, porphyrique

- Couleur : de couleur gris foncé à noire, toujours avec 5-7% phenocrystaux millimétriques de feldspath blanc dans une matrice plus fine foncée.
- Texture/composition : compétente; peu déformée.
- Granulométrie :
- Altération :
- Structures : cisaillement d'intensité faible à modérée, à 45° a.c.
- Minéralisation : 1-3% de Py-Po en fines disséminations et en amas massifs millimétriques.

82.90 m FIN DE TROU

Aucune perte de carotte
Test d'inclinaison à l'acide en fin de trou : - 53°

Robert J. Tremblay, géologue

APPENDICE II

Sections de forage, trous BB-06-01 à BB-06-05
aux échelles 1: 250 et 1: 500

3421856 Canada Inc.
107 du Zéphir, Val Senneville-Val d'Or
Québec J0Y 2P0

Robert J. Tremblay, géologue

LÉGENDE GÉOLOGIQUE

Lithologies

I1	Intrusif acide
I2D	Syénite
I2J	Diorite
I3A	Gabbro
V1B	Rhyolite
V2J	Andésite

Altérations (+ Faible, ++ Modérée, +++ Forte)

BO	Biotite
CL	Chlorite
HM	Hématite
SL	Silice
SR	Séricite
EP	Épidote

Éléments/Minéraux

Au	Or
Ag	Argent
Pb	Plomb
Zn	Zinc
Cp	Chalcopyrite
Gl	Galène
Mo	Molybdénite
Sp	Sphalérite

3421856 Canada Inc.
107 du Zéphir, Val Senneville-Val d'Or
Québec J0Y 2P0

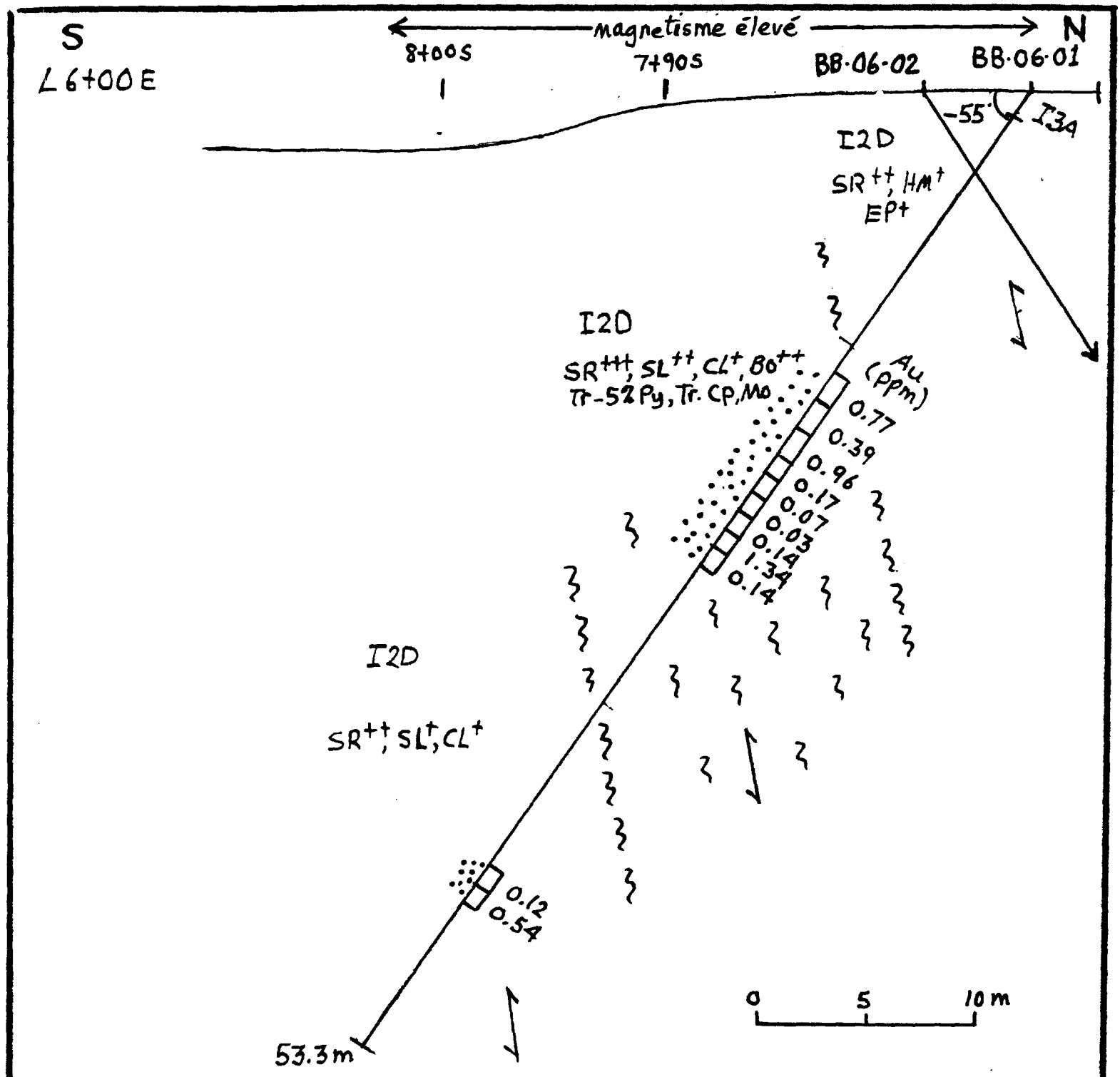

PROPRIÉTÉ BARRAUTE RANG VII
CANTON DE BARRAUTE

FORAGE BB-06-01
SECTION NORD-SUD 6+00 E

Échelle 1:250

Croquis par R.J. Tremblay, géologue, 2007/07/01

Zone de pyrite disséminée

La légende géologique apparaît en début d'annexe

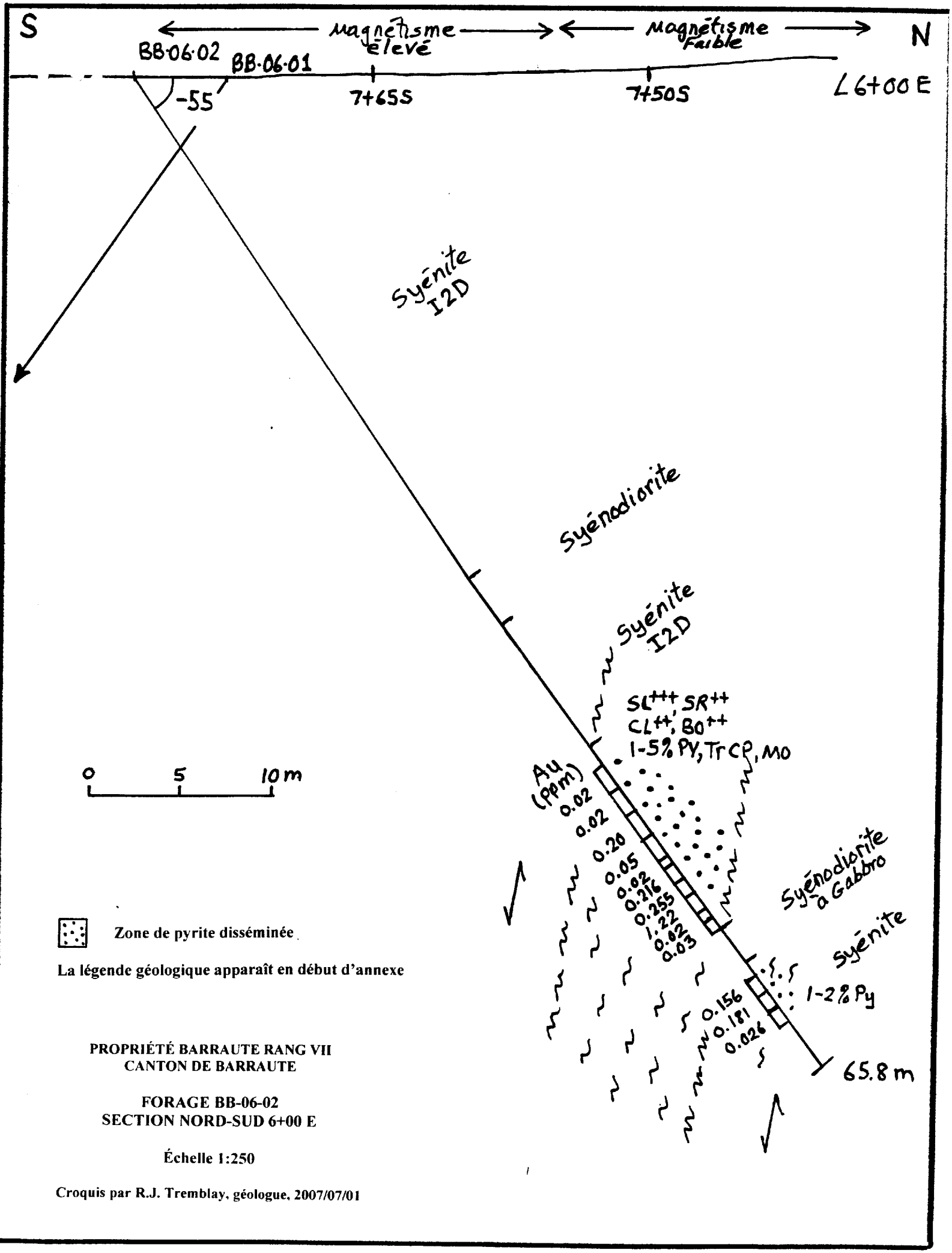

Zone de pyrite disséminée

La légende géologique apparaît en début d'annexe

PROPRIÉTÉ BARRAUTE RANG VII
CANTON DE BARRAUTE

FORAGE BB-06-02
SECTION NORD-SUD 6+00 E

Échelle 1:250

Croquis par R.J. Tremblay, géologue, 2007/07/01

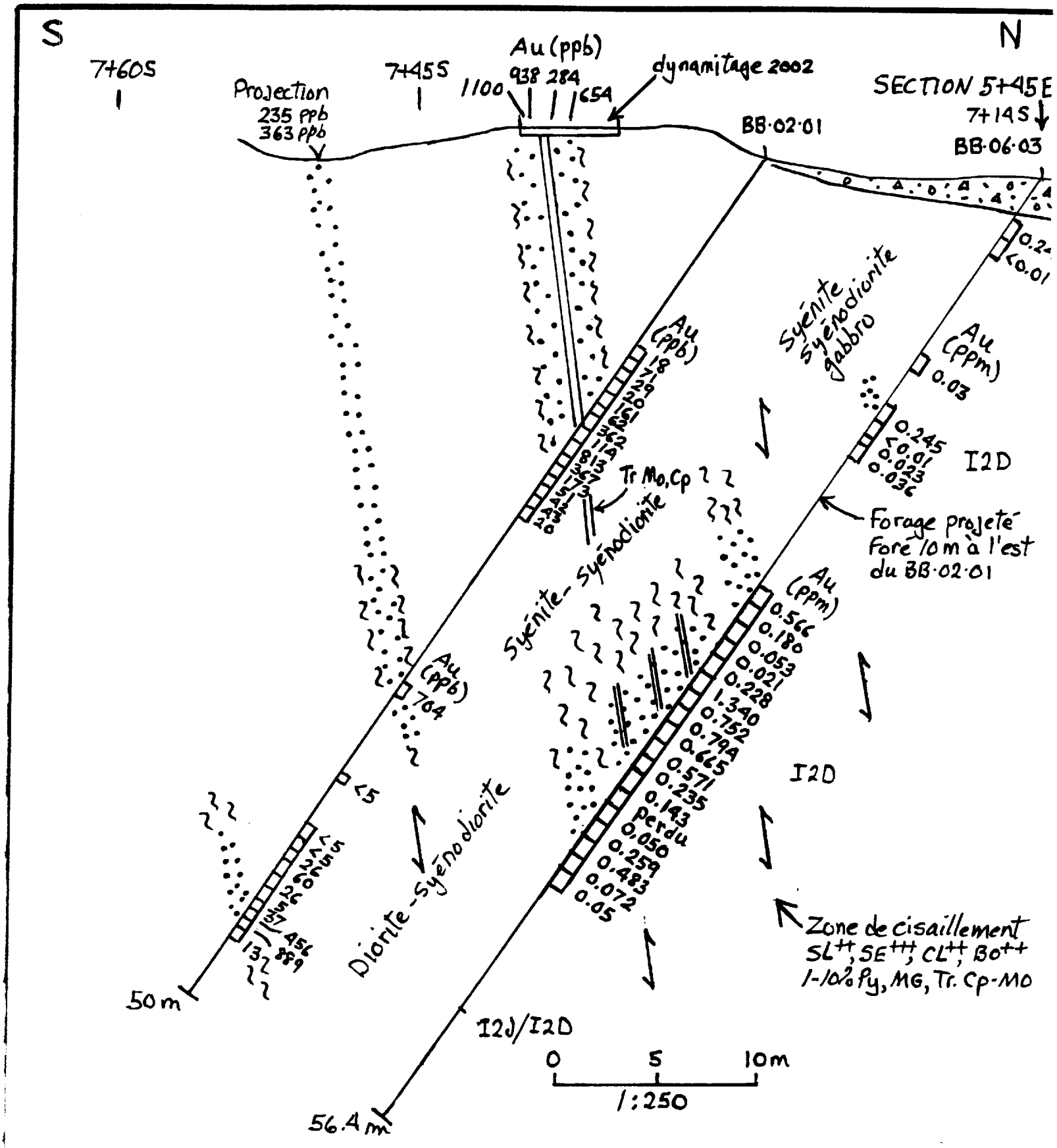

PROPRIÉTÉ BARRAUTE RANG VII
CANTON DE BARRAUTE

FORAGE BB-06-03
SECTION NORD-SUD 5+50 E

Échelle 1:250

Zone de pyrite disséminée

La légende géologique apparaît en début d'annexe

Croquis par R.J. Tremblay, géologue, 2007/07/01

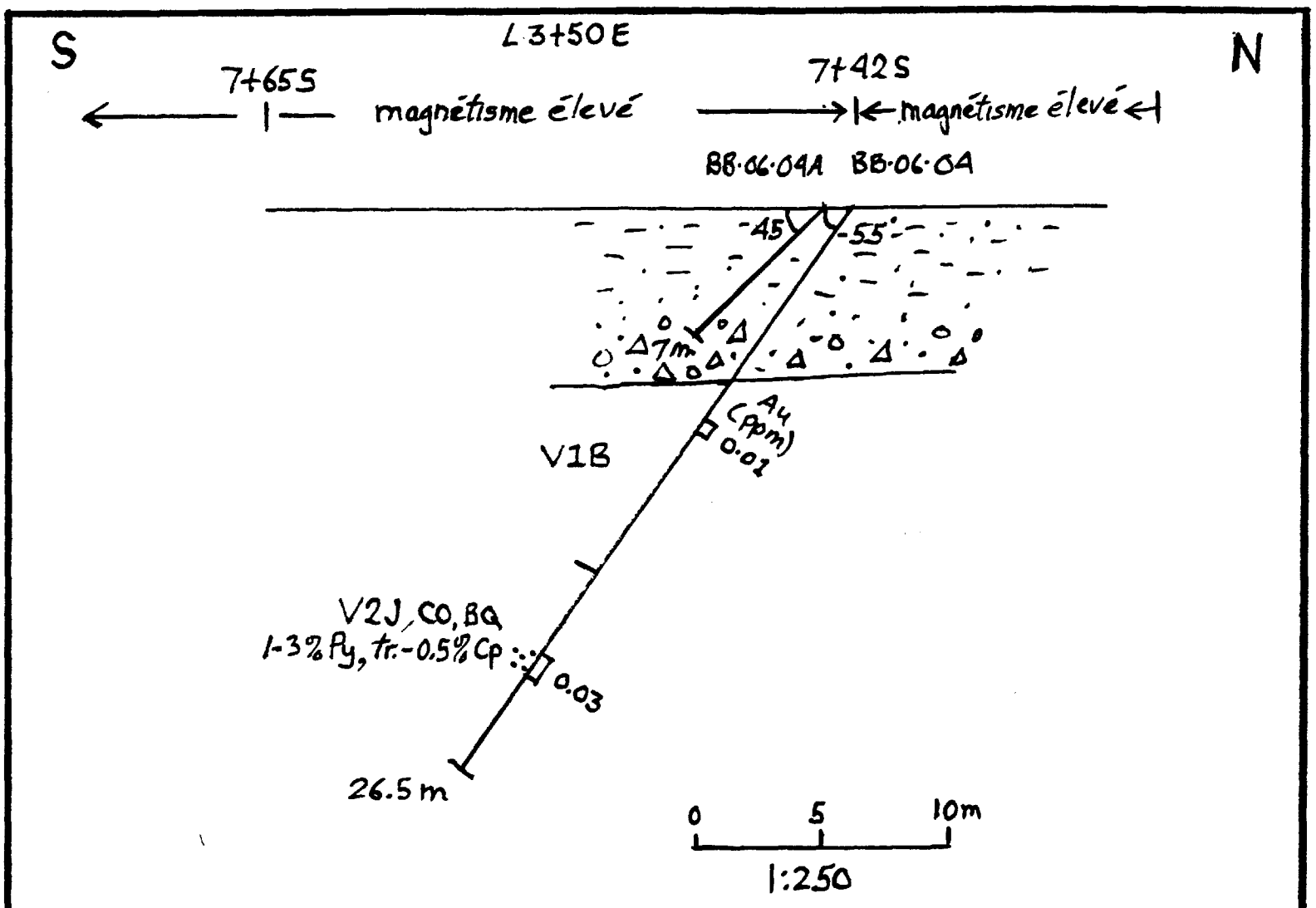

PROPRIÉTÉ BARRAUTE RANG VII
CANTON DE BARRAUTE

FORAGES BB-06-04 et BB-06- 04A
SECTION NORD-SUD 3+50 E

Échelle 1:250

Croquis par R.J. Tremblay, géologue, 2007/07/01

Zone de pyrite disséminée

La légende géologique apparaît en début d'annexe

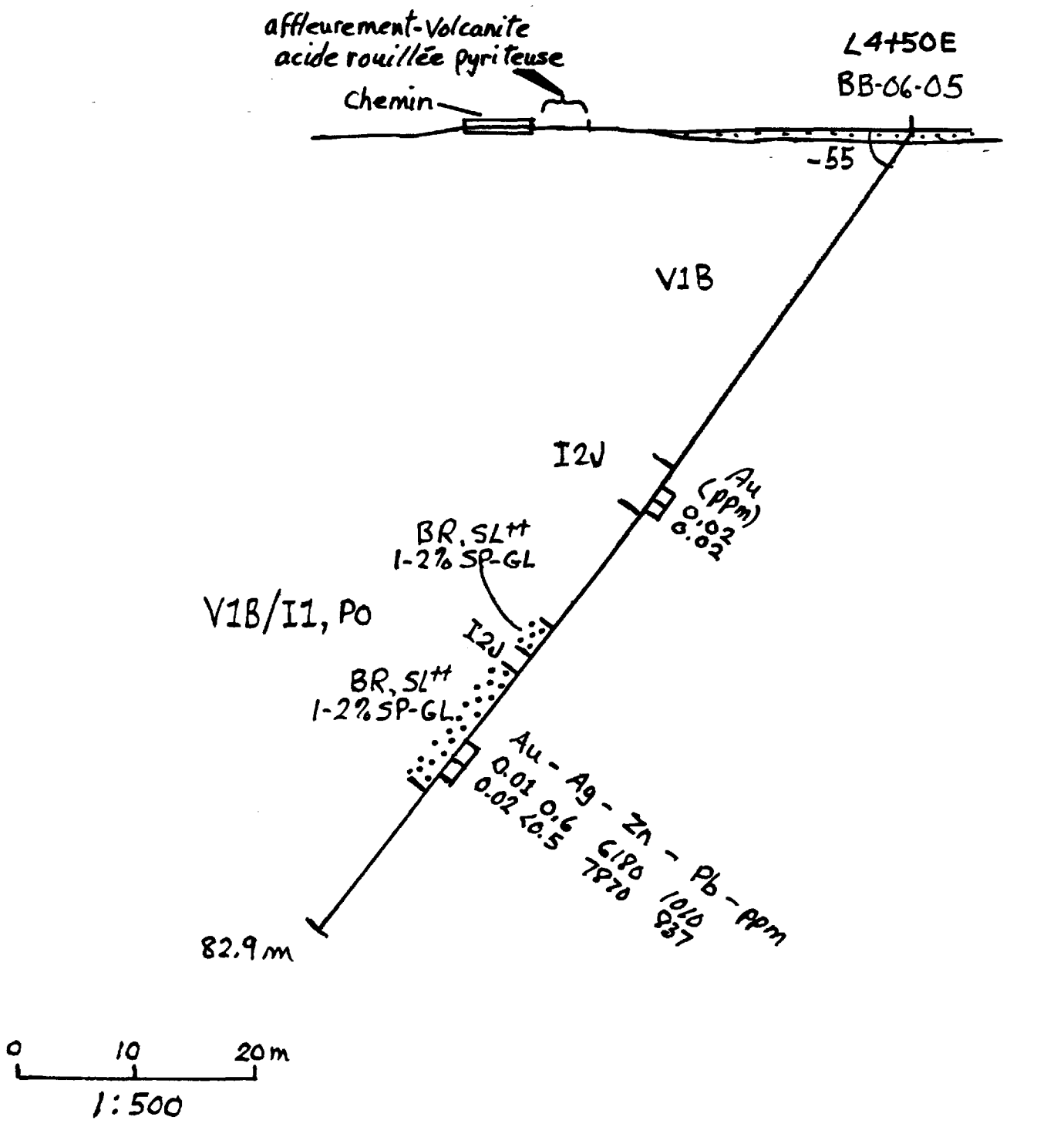

PROPRIÉTÉ BARRAUTE RANG VII
CANTON DE BARRAUTE

FORAGE BB-06-05
SECTION AZIMUT 295°

Échelle 1:500

Zone de pyrite disséminée

La légende géologique apparaît en début d'annexe

Croquis par R.J. Tremblay, géologue, 2007/07/01

APPENDICE III

Certificats d'analyses

C.P. / P.O. 550 148, AVENUE PERREAULT VAL D'OR (QUÉBEC) J9P 4P5 TÉL.: (819) 824-4337
FAX: (819) 824-4745

LABORATOIRE D'ANALYSE BOURLAMAQUE LTÉE
BOURLAMAQUE ASSAY LABORATORIES LTD.

Alphonse Beaudoin

ÉCHANTILLONS / SAMPLES: Roche

REÇU DE / RECEIVED FROM:

CERTIFICAT D'ANALYSES
CERTIFICATE OF ANALYSIS

N° 81905

VAL D'OR (QUÉBEC): le 26 novembre 2004

ANALYSES / ASSAYS: 7 Au Py-SAA, 5 Ag, 5 Cu, 5 Zn (Géochimique)

Echantillon	Au ppb	Ag ppm	Cu ppm	Zn ppm
811390	<5	<0.5	125	55
811391	9	<0.5	49	78
811392	10	0.7	6	20
811393	<5	<0.5	101	79
811394	<5	<0.5	104	62
811395	459	-	-	-
811396	756	-	-	-

ANALYSTE / ASSAYER

C.P. / P.O. 550 148, AVENUE PERREAULT VAL D'OR (QUÉBEC) J9P 4P5 TÉL.: (819) 824-433
FAX: (819) 824-474

LABORATOIRE D'ANALYSE BOURLAMAQUE LTÉ
BOURLAMAQUE ASSAY LABORATORIES LTD.

Alphonse Beaudoin

ÉCHANTILLONS SAMPLES: Roche

REÇU DE RECEIVED FROM: Préliminaire

CERTIFICAT D'ANALYSES
CERTIFICATE OF ANALYSIS

N° 81905

VAL D'OR (QUÉBEC): le 25 novembre 20 04

ANALYSES ASSAYS: 7 Au Py-SAA, 5 Cu, 5 Zn (Géochimique)

Echantillon	Au ppb	Cu ppm	Zn ppm
811390	<5		
811391	9		
811392	10		
811393	<5		
811394	<5		
811395	459	-	-
811396	756	-	-

ANALYSTE / ASSAYER
L. - D. Melnbardis

C.P. / P.O. BOX 550 148, AVENUE PERRAULT VAL D'OR (QUÉBEC) J9P 4P5 TÉL.: (819) 824-4337
FAX.: (819) 824-4745

LABORATOIRE D'ANALYSE BOURLAMAQUE LTÉE.
BOURLAMAQUE ASSAY LABORATORIES LTD.

CERTIFICAT D'ANALYSES
CERTIFICATE OF ANALYSIS

No. 83904

CLIENT / PROJET / PROJECT: Roger Beaudoin

ÉCHANTILLONS / SAMPLES: Boue

REÇU DE / RECEIVED FROM:

VAL D'OR (QUÉBEC) Le 30 novembre 2005

ANALYSES / ASSAYS: 14 Au Py-SAA

Echantillon	Au ppm
1	0.006
2	0.010
3	0.014
4	<0.005
5	0.005
6	<0.005
7	0.005
8	0.010
9	0.011
10	<0.005
11	<0.005
12	<0.005
13	<0.005
14	<0.005

Echantillon	Au ppm
10 dup.	0.009

ANALYSTE / ASSAYER
L. D. Meinbardis

C.P. / P.O. BOX 550 148, AVENUE PERREAULT VAL D'OR (QUÉBEC) J9P 4P5 TÉL.: (819) 824-4337
FAX.: (819) 824-4745

LABORATOIRE D'ANALYSE BOURLAMAQUE LTÉE.
BOURLAMAQUE ASSAY LABORATORIES LTD.

CERTIFICAT D'ANALYSES
CERTIFICATE OF ANALYSIS

No. 83136

CLIENT Alphonse Beaudoin
PROJET / PROJECT Barraute Rang 7
ÉCHANTILLONS / SAMPLES Roche
REÇU DE / RECEIVED FROM

VAL D'OR (QUÉBEC) Le 28 juin 2005
ANALYSES / ASSAYS 1 Au Py-SAA

Echantillon	Au ppb
837857	586

ANALYSTE / ASSAYER
L. D. Melnbardis

LABORATOIRE D'ANALYSE BOURLAMAQUE LTÉE.

CERTIFICAT D'ANALYSES

B07-081 Final

Nom de compagnie:	**3421856 CANADA INC.**
Soumis par:	Robert J. Tremblay
À l'attention de:	Robert J. Tremblay 107, du Zéphir Val- Senneville Québec J0Y 2P0 Canada
Type(s) d'échantillon(s):	Carotte / Core
Nombre d'échantillon(s):	27
Nom du projet:	Barraute R7
Date de réception:	5 janvier 2007
Date du rapport:	28 février 2007
Code(s) d'analyse:	Code AU020 Au Pyroanalyse-SAA 30g

Pages total: 3 (incluant cette page)

Linda Melnbardis BSc
President

Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'autorisation écrite au préalable du Laboratoire d'analyse Bourlamaque ltée., sauf s'il est reproduit au complet.
C.P. 550, Val-d'Or QC J9P 4P5, CANADA, 148, avenue Perreault, Val-d'Or QC J9P 2G3, CANADA.
Téléphone: +1 (819) 824-4337 Télécopie: +1 (819) 824-4745 lab.bourlamaque@tlb.sympatico.ca

LABORATOIRE D'ANALYSE BOURLAMAQUE LTÉE.

Client :	3421856 Canada inc.
Projet	BARRAUTE R7
Type d'échantillon:	Carotte / Core
Soumis par: :	Robert J. Tremblay

CERTIFICAT D'ANALYSES
Rapport No. B07-081
28-févr-07

CONTRÔLE DE QUALITÉ

Symbole d'analyte	Au
Symbole d'unité	ppm
Limite de détection	0.01
Méthode	PYRO-SAA
OxH52 Meas	1.30
OxH52 Cert	1.29
51754 Rep Orig	0.07
51754 Rep Dup	0.03

MÉTHODES D'ANALYSE

Code de méthode	**Description**
PYRO-SAA	Pyroanalyse - Spectrophotomètre D'Absorption Atomique

Linda Melnbardis BSc
President

Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'autorisation écrite au préalable du Laboratoire d'analyse Bourlamaque ltée., sauf s'il est reproduit au complet.
C.P. 550, Val-d'Or QC J9P 4P5, CANADA, 148, avenue Perreault, Val-d'Or QC J9P 2G3, CANADA.
Téléphone: +1 (819) 824-4337 Télécopie: +1 (819) 824-4745 lab.bourlamaque@tlb.sympatico.ca

LABORATOIRE D'ANALYSE BOURLAMAQUE LTÉE.

Client : 3421856 Canada inc.
Projet BARRAUTE R7
Type d'échantillon: Carotte / Core
Soumis par: : Robert J. Tremblay

CERTIFICAT D'ANALYSES
Rapport No. B07-081
28-févr-07

RÉSULTATS

	Symbole d'analyte	Au
	Symbole d'unité	ppm
	Limite de détection	0.01
	Méthode	PYRO-SAA
1	826885	0.05
2	826886	0.03
3	826887	< 0.01
4	826888	< 0.01
5	826889	0.05
6	826890	0.77
7	826891	0.39
8	826892	0.96
9	826893	0.17
10	826894	0.07
11	826895	0.03
12	826896	0.14
13	826897	1.34
14	826898	0.14
15	826899	0.12
16	826900	0.54
17	51751	0.02
18	51752	0.02
19	51753	0.20
20	51754	0.07
21	51755	0.03
22	51756	0.01
23	51757	0.03
24	51758	0.01
25	51759	0.02
26	51760	0.02
27	51761	0.02

Linda Melnbardis BSc
President

Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'autorisation écrite au préalable du Laboratoire d'analyse Bourlamaque ltée., sauf s'il est reproduit au complet.
C.P. 550, Val-d'Or QC J9P 4P5, CANADA, 148, avenue Perreault, Val-d'Or QC J9P 2G3, CANADA.
Téléphone: +1 (819) 824-4337 Télécopie: +1 (819) 824-4745 lab.bourlamaque@tlb.sympatico.ca

C.P. / P.O. BOX 550 148, AVENUE PERREAULT VAL D'OR (QUÉBEC) J9P 4P5 TÉL.: (819) 824-4337
FAX.: (819) 824-4745

LABORATOIRE D'ANALYSE BOURLAMAQUE LTÉE.
BOURLAMAQUE ASSAY LABORATORIES LTD.

CERTIFICAT D'ANALYSES
CERTIFICATE OF ANALYSIS

No. 84934

CLIENT 3421856 Canada Inc.
PROJET / PROJECT Barraute
ÉCHANTILLONS / SAMPLES Demi-carotte
REÇU DE / RECEIVED FROM Robert J. Tremblay

VAL D'OR (QUÉBEC) Le 12 juillet 2006
ANALYSES / ASSAYS 30 Au Py-SAA

Échantillon	Au ppm
826851	0.014
826852	0.016
826853	0.202
826854	0.243
826855	0.245
826856	0.023
826857	0.036
826858	0.566
826859	0.180
826860	0.053
826861	0.021
826862	0.228
826863	1.340
826864	0.752
826865	0.794
826866	0.665
826867	0.571
826868	0.235
826869	0.143
826870	0.239
826871	0.483
826872	0.072
826873	0.021
826874	0.216
826875	0.255
826876	1.220
826877	0.024
826878	0.156
826879	0.181
826880	0.026

ANALYSTE / ASSAYER
L. - D. Melnbardis

C.P. / P.O BOX 550 148, AVENUE PERREAULT VAL D'OR (QUÉBEC) J9P 4P5 TÉL.: (819) 824-4337
FAX.: (819) 824-4745

LABORATOIRE D'ANALYSE BOURLAMAQUE LTÉE.
BOURLAMAQUE ASSAY LABORATORIES LTD.

CERTIFICAT D'ANALYSES
CERTIFICATE OF ANALYSIS

No. 84934D

CLIENT 3421856 Canada Inc.
PROJET / PROJECT Barraute
ÉCHANTILLONS / SAMPLES Demi-carotte
REÇU DE / RECEIVED FROM Robert J. Tremblay

VAL D'OR (QUÉBEC) Le 12 juillet 2006
ANALYSES / ASSAYS 4 Au Py-SAA

Échantillon	Au ppm
Blanc # 1	<0.010
Blanc # 2	<0.010
826870 (1)	0.239
826870 (2)	0.279

* (1) analyse originale
* (2) Duplicata pulpe
** -2 Duplicata préparation

ANALYSTE / ASSAYER
L. - D. Melnbardis

C.P. / P.O. BOX 550 148, AVENUE PERREAULT VAL D'OR (QUÉBEC) J9P 4P5 TÉL.: (819) 824-4337
FAX.: (819) 824-4745

LABORATOIRE D'ANALYSE BOURLAMAQUE LTÉE.
BOURLAMAQUE ASSAY LABORATORIES LTD.

CERTIFICAT D'ANALYSES
CERTIFICATE OF ANALYSIS

No. 85105

CLIENT 3421856 Canada Inc.
PROJET / PROJECT Barraute
ÉCHANTILLONS / SAMPLES Demi-carotte
REÇU DE / RECEIVED FROM Robert J. Tremblay

VAL D'OR (QUÉBEC) Le 22 août 2006
ANALYSES / ASSAYS 3 Au Py-SAA

Échantillon	Au ppm
826881	<0.010
826882	0.014
826883	0.012

ANALYSTE / ASSAYER
L. - D. Melnbardis

ALS Chemex
EXCELLENCE EN ANALYSE CHIMIQUE
ALS Canada Ltd.
212 Brooksbank Avenue
North Vancouver BC V7J 2C1
Téléphone: 604 984 0221 Télécopieur: 604 984 0218 www.alschemex.com

À: LABORATOIRE D ANALYSES BOURLAMAQUE
148 AVE PERREAULT
VAL-D'OR QC J9P 4P5

Finalisée Date: 9-FEVR-2007
Compte: OLX

CERTIFICAT VO07012662

Projet:
Bon de commande #: 240868
Ce rapport s'applique aux 2 échantillons de pulpe soumis à notre laboratoire le Val d'Or, QC, Canada de 7-FEVR-2007.
Les résultats sont transmis à:
LINDA MELNBARDIS

PRÉPARATION ÉCHANTILLONS

CODE ALS	DESCRIPTION
WEI-21	Poids échantillon reçu
LOG-24	Entrée pulpe - Reçu sans code barre

PROCÉDURES ANALYTIQUES

CODE ALS	DESCRIPTION	INSTRUMENT
ME-ICP61	27 éléments, quatre acides ICP-AES	ICP-AES

À: **LABORATOIRE D ANALYSES BOURLAMAQUE**
ATTN: LINDA MELNBARDIS
148 AVE PERREAULT
VAL-D'OR QC J9P 4P5

Ce rapport est final et remplace tout autre rapport préliminaire portant ce numéro de certificat. Les résultats s'appliquent aux échantillons soumis. Toutes les pages de ce rapport ont été vérifiées et approuvées avant publication.

Signature:
Keith Rogers, Executive Manager Vancouver Laboratory

ALS Chemex
EXCELLENCE EN ANALYSE CHIMIQUE
ALS Canada Ltd.
212 Brooksbank Avenue
North Vancouver BC V7J 2C1
Téléphone: 604 984 0221 Télécopieur: 604 984 0218 www.alschemex.com

À: LABORATOIRE D ANALYSES BOURLAMAQUE
148 AVE PERREAULT
VAL-D'OR QC J9P 4P5

Finalisée Date: 19-FEVR-2007
Compte: OLX

CERTIFICAT D'ANALYSE VO07012662

Description échantillon	Méthode élément unités L.D.	WEI-21 Poids reçu kg 0.02	ME-ICP61 Ag ppm 0.5	ME-ICP61 Al % 0.01	ME-ICP61 As ppm 5	ME-ICP61 Ba ppm 10	ME-ICP61 Be ppm 0.5	ME-ICP61 Bi ppm 2	ME-ICP61 Ca % 0.01	ME-ICP61 Cd ppm 0.5	ME-ICP61 Co ppm 1	ME-ICP61 Cr ppm 1	ME-ICP61 Cu ppm 1	ME-ICP61 Fe % 0.01	ME-ICP61 Ga ppm 10	ME-ICP61 K % 0.01
51758		0.02	0.6	6.93	<5	490	1.2	<2	1.44	27.3	3	7	12	0.97	20	1.45
51759		0.02	<0.5	7.91	<5	560	1.3	<2	1.28	34.6	2	58	16	1.01	20	1.64

ALS Chemex
EXCELLENCE EN ANALYSE CHIMIQUE
ALS Canada Ltd.
212 Brooksbank Avenue
North Vancouver BC V7J 2C1
Téléphone: 604 984 0221 Télécopieur: 604 984 0218 www.alschemex.com

À: LABORATOIRE D ANALYSES BOURLAMAQUE
148 AVE PERREAULT
VAL-D'OR QC J9P 4P5

Finalisée Date: 19-FEVR-2007
Compte: OLX

CERTIFICAT D'ANALYSE VO07012662

Description échantillon	Méthode	ME-ICP61	ME-ICP61	ME-ICP61	ME-ICP61	ME-ICP61	ME-ICP61	ME-ICP61	ME-ICP61	ME-ICP61	ME-ICP61	ME-ICP61	ME-ICP61	ME-ICP61	ME-ICP61	ME-ICP61
	élément	La	Mg	Mn	Mo	Na	Ni	P	Pb	S	Sb	Sc	Sr	Th	Ti	Tl
	unités	ppm	%	ppm	ppm	%	ppm	ppm	ppm	%	ppm	ppm	ppm	ppm	%	ppm
	L.D.	10	0.01	5	1	0.01	1	10	2	0.01	5	1	1	20	0.01	10
51758		20	0.30	226	<1	3.60	1	350	1010	0.36	<5	2	422	<20	0.09	<10
51759		30	0.33	188	4	3.59	1	350	837	0.44	<5	2	446	<20	0.08	<10

ALS Chemex
EXCELLENCE EN ANALYSE CHIMIQUE
ALS Canada Ltd
212 Brooksbank Avenue
North Vancouver BC V7J 2C1
Téléphone: 604 984 0221 Télécopieur: 604 984 0218 www.alschemex.com

À: LABORATOIRE D ANALYSES BOURLAMAQUE
148 AVE PERREAULT
VAL-D'OR QC J9P 4P5

Finalisée Date: 19-FEVR-2007
Compte: OLX

CERTIFICAT D'ANALYSE VO07012662

Description échantillon	Méthode élément unités L.D.	ME-ICP61 U ppm 10	ME-ICP61 V ppm 1	ME-ICP61 W ppm 10	ME-ICP61 Zn ppm 2
51758		10	13	<10	6180
51759		10	13	<10	7870